

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 9 MAI 1878

AVIS

Nos abonnés qui ont changé de demeure au 1er mai voudront bien nous en avertir, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception de notre feuille.

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE Mgr. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

SOMMAIRE

Ce que les Russes se proposent de faire.—Réaction financière aux États-Unis.—Bibliographie : *Premières Poésies*, par A.-B. L.; *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, par A.-B. L.; *Manitoba*.—Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Une paroisse canadienne au 17ème siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain (suite et fin).—Les fuseaux de Gulda, par J.-O. Lavergne (suite et fin).—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Nos gravures : Salut aux blessés ; L'attentat d'Anagni.—Faits divers.—Echos de Paris.—Les échees.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'insurrection en Thessalie : vue de Volo, avec le mont Pélion dans la distance ; L'incubation artificielle des poulets dans le New-Jersey ; L'attentat d'Anagni ; Salut aux blessés ; Visite du grand-duc Nicolas au Sultan ; Réception d'Osman Pacha à Constantinople.

CE QUE LES RUSSES SE PROPOSENT DE FAIRE

On s'occupe beaucoup en Russie, depuis quelque temps, de ce qu'il faudra faire en cas de guerre avec l'Angleterre. Les uns veulent qu'on frappe l'Angleterre au cœur en ruinant son commerce au moyen de la course, d'autres veulent une campagne dans les Indes.

Le rétablissement de la course serait une violation des conventions arrêtées entre les grandes puissances, et aliénerait contre la Russie des nations neutres. Aussi les prudents disent qu'il voudrait mieux ne pas recourir à la course, mais armer un certain nombre de croiseurs et les lancer à

la poursuite des navires de commerce anglais.

On peut être certain, dit un journal russe, que nos héroïques marins s'emploieraient avec succès à une guerre à outrance contre tout ce qui porterait en mer le pavillon de l'ennemi, et on pourrait en même temps compter sûrement qu'aucun dommage ne serait causé à des navires de puissances neutres ou amies.

De cette façon, on ne serait pas obligé d'enfreindre la déclaration de Paris, tout en ne se privant pas d'agir comme il convient à l'égard des Anglais.

C'est-à-dire que ce serait au fond la même chose.

Quant à la campagne des Indes, on en comprend les difficultés, mais on la croit possible. Les Russes croient, avec raison sans doute, que leurs progrès seraient beaucoup aidés par l'esprit de révolte qui se manifeste dans les Indes contre l'Angleterre.

Comment défendre un pays de 200 millions d'hommes, mais comment l'attaquer aussi, comment y pénétrer ? Les journaux russes avouent, cependant, que le climat et les obstacles du pays qu'il faudra parcourir, défendent ces riches possessions de l'Angleterre beaucoup plus sûrement que ses soldats et les fortifications qu'elle y a fait construire.

Les conquêtes que la Russie vient de faire dans l'Asie-Mineure lui seraient très-utiles ; mais faute de chemins de fer, elle ne pourrait pas en tirer tout le parti désirable.

RÉACTION FINANCIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

La prime sur l'or aux États-Unis est réduite presque à rien ; des banques et de grandes maisons de commerce vont même jusqu'à donner de l'or en échange du papier. On attribue cette réaction, partie à une amélioration sérieuse dans les perspectives des affaires, et partie à la confiance que la reprise des paiements en espèces aura lieu à l'époque fixée par la loi, savoir, au premier janvier 1879. Les Américains sont dans la jubilation. D'un autre côté, le nouveau dollar d'argent ne circule pas aussi rapidement qu'on s'y attendait. Il a été très-demandé les premiers jours de son émission, mais il paraît que cette demande avait pour cause la curiosité, non une nécessité commerciale. Il a été monnayé jusqu'à présent 2,450,588 dollars d'argent, dont 423,319 seulement ont été émis par échange contre de l'or.

Tant que le Trésor n'acceptera que de l'or en échange des dollars d'argent, leur circulation restera entièrement limitée aux affaires à traiter à la Douane, et ils se maintiendront au pair avec l'or. Mais quand leur accumulation forcera le gouvernement de déboursier ces dollars pour les demandes courantes, ils tomberont probablement au-dessous de l'or et des greenbacks. Il faut s'attendre au même résultat en cas d'adoption du bill soumis en ce moment au sénat, proposant que les legal-tenders soient acceptés en paiements des droits de douane à partir du 1er octobre prochain.

BIBLIOGRAPHIE

Premières Poésies, par M. Eudore Evanturel, avec préface de M. Joseph Marmette.

Beaucoup de bons et beaux vers à côté de quelques mauvais. Au nombre des

derniers, nous citerons ceux qui terminent les deux strophes suivantes :

C'est au Printemps à lui survivre.
Il revient en grand appareil,
Non pas en casquette de givre,
Mais en cravate de soleil.

Le blé promet. La fraise est mûre.
Quand vient le soir, tant l'air est bon,
La Lune, en quête d'aventure,
Se promène sur son balcon.

Il faut plus que de l'imagination pour se représenter le printemps en cravate de soleil, et la lune, guettant des aventures, appuyée sur son balcon.

Le dernier vers du morceau intitulé : "Au collège" nous semble, aussi, indigne de l'ouvrage.

La hardiesse de son style attirera probablement à M. Evanturel d'acribes critiques, dont nous l'engagerions à ne pas s'emouvoir extraordinairement. Il est poète. Les *Premières Poésies* révèlent le *meus divinior* et sont pleines de promesses pour celles qui les suivront. M. Evanturel est original ; ce qu'il dit est de lui et n'est pas de tout le monde, et c'est, de nos jours, un grand mérite.

A.-B. L.

Notre-Dame du Perpétuel Secours ; Vierge miraculeuse vénérée à Rome dans l'église de St. Alphonse de Liguori et de beaucoup d'autres lieux. SON HISTOIRE.—ARCHICONGRÈGE ET EXERCICES DE PIÉTÉ en son honneur ; par un Père Rédemptoriste ; 1 vol. in-32, franco par la poste, broché, 15 cents ; relié, 25c. Montréal : J. B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue St-Vincent.

Nous venons de recevoir un volume sous le titre de *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, par un Père Rédemptoriste, et qui vient d'être publié par la maison J. B. Rolland & Fils. C'est un ouvrage bien propre à servir aux pieux fidèles pendant le mois de Marie. Il contient, outre l'histoire du tableau de la Vierge miraculeuse, vénéré dans l'église St-Alphonse, à Rome, et dont il y a une copie exposée à la vénération des fidèles, dans l'église Notre-Dame, à Montréal, le récit d'un grand nombre de miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge, et des prières en son honneur pour tous les jours et dans toutes les positions de la vie. C'est donc un livre très-utile pour les familles et pour toutes les personnes auxquelles leurs occupations ne permettent pas d'assister régulièrement aux exercices du Mois de Marie ; elles y trouveront des exercices utiles et des prières édifiantes, en même temps qu'elles y puiseront par la lecture des exemples et des miracles qui y sont rapportés, les forces nécessaires pour traverser chrétiennement les épreuves de la vie et pour se fortifier de plus en plus dans la dévotion à la sainte Vierge.

Nous ne pouvons trop souhaiter de voir répandre partout cet intéressant ouvrage, qui est revêtu de l'approbation de Mgr l'Evêque de Montréal.

Nos remerciements à M. le préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour l'envoi du rapport présenté par l'hon. R. Laflamme, ministre de la justice, à Son Excellence le Gouverneur-Général, concernant la régie des pénitenciers du Canada.

Nous avons remarqué avec plaisir, en parcourant ce volume, les éloges décernés par l'inspecteur des pénitenciers à l'habile et intelligente administration de M. le préfet.

L'ALBANI A PARIS

L'à-propos a pris la forme de deux manifestations éclatantes, en faveur du talent si pur de l'Albani, après l'exécution par la bénéficiaire de deux scènes capitales des *Puritains* et de *Lucie*. Par une coïncidence dont son auditoire, décidé à l'enthousiasme quand même, n'avait pas à se préoccuper, l'Albani, passant de l'une à l'autre, a paru dans le "beau désordre," qui était "un effet de l'art" de deux folles par amour ; l'Elvire de Bellini, qui recouvre la raison en retrouvant l'amant qu'elle croyait avoir perdu, et la Lucie de Donizetti, qui perd la vie après la raison et meurt entre son mari qu'elle a poignardé et son amant qui se poignarde. Il y a deux caractères bien distincts dans les créations des deux maîtres italiens, bien que les *procédés* en soient les mêmes au théâtre, et qu'ils consistent en une héroïne vêtue de blanc, la chevelure en désordre, et repassant dans sa mémoire—qui la sert toujours bien en se troublant toujours—les plus jolis airs de son rôle. Mais l'égarément d'Elvire est une folie traversée par le sourire de la tendresse, tandis que l'extravagance passionnée de Lucie est un cauchemar sans réveil et un désespoir sans issue. L'Albani est une comédienne lyrique trop intelligente pour avoir négligé des oppositions si tranchées en représentant en apparence la même héroïne malheureuse et persécutée ; son style savant, sa voix devenue obéissante, ont allumé le rayon d'une étoile sur le front d'Elvire et creusé le trou noir de l'abîme sous les pas de Lucie.

Me sera-t-il permis de reprendre, dans le chant si parfait de la cantatrice, un *tic* vocal plein de grâce sans doute ; mais un *tic* enfin, un procédé employé avec moins d'art peut-être que d'artifice ? C'est le retard de certaines notes tenues et prolongées à l'aigu. Il ne faut pas abuser même d'un effet sésaphique.

Quand la folle de Walter Scott et de Donizetti eût appelé à son aide Ophélie, la folle de Shakespeare, elles n'auraient pu suffire à elles deux à cueillir les fleurs s'écrasant en avalanches sur le plancher de la scène. Plus riche que le printemps, qui se contente d'épanouir les échantillons variés de son jardin éternellement renouvelé, l'enthousiasme des spectateurs de cette fête de famille a fait pousser un riche échiné sous les pieds de la cantatrice. Ne dites point en vous récriant : "O frivoles Athéniens de Paris !" — La salle était peuplée d'Anglais, habitués sans doute de Covent-Garden, lesquels oublièrent, ce soir-là, les soucis avant-coureurs d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie !

MANITOBA

On lit dans le *Métis* :

Les immigrants nous arrivent en ce moment par centaines ; presque tous des hommes, très-peu de femmes. La grande majorité se compose de gens de divers endroits d'Ontario, qui s'en vont vers la petite Siskatchewan, en dehors de la province, à l'ouest. Il y a quelques Canadiens ; ils sont en petit nombre jusqu'à aujourd'hui. Cependant, nous attendons prochainement M. Lalime avec un détachement de compatriotes des États-Unis de l'Est.

Partis de mardi de cette semaine, ces colons, au nombre de deux ou trois cents, seront ici vers lundi.

Le Travailleur, de Worcester, qui se fait le digne et éloquent champion de la cause, vient de publier une édition spéciale illustrée de 6,000 exemplaires.

Nul doute qu'un bon nombre des Canadiens qui nous arrivent se destinent à aller ouvrir des terres: c'est ce qu'ils ont de mieux à faire.

La Société de Colonisation, qui, soit dit entre parenthèse, est une société purement nationale et patriotique, sans aucune assistance d'aucun gouvernement,

Il n'est pas besoin d'ajouter que tous les Canadiens de Manitoba doivent secours, assistance et bon accueil à leurs compatriotes qui arrivent.

La population métisse a bravement fait son devoir en accueillant comme des frères les premiers Canadiens venus dans ce pays pour leur aider et grossir leur rangs: que ce noble exemple ne soit jamais perdu.

Nous extrayons du Travailleur les précieux renseignements suivants, concernant la fertilité du sol de Manitoba:

Manitoba, dit le Rév. M. Ritchot, qui connaît fort bien le pays, se trouve presque tout dans la vallée de la Rivière-Rouge. Ses prairies sont d'une extrême fertilité, et la récolte d'une année, lorsqu'elle n'est pas endommagée par les sauterelles, suffit pour deux ou trois ans, au moins.

propriétaire. Enfin, les expériences que l'on a tentées pour l'élevage des abeilles ont eu un plein succès.

On s'est plaint quelquefois de la rareté de l'eau ou des cours d'eau. A cela le remède est simple: que l'on creuse des puits! Le bois aussi, a-t-on dit, se trouve en très-petite quantité ou dans des endroits très-éloignés.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUÉBEC

Voici les noms des candidats élus à la représentation de la Province dans l'Assemblée législative:

Table with columns: COMTÉS, LIBÉRAUX, CONSERVATEURS, Majorités. Lists candidates and their respective party affiliations and vote counts across various counties like Argenteuil, Bagot, Beauharnois, etc.

Nous offrons à ceux qui désireront conserver les résultats détaillés du scrutin dans les différents comtés de la Province, de les publier dans notre revue de la semaine, au fur et à mesure que nous les recevrons.

Nous commençons par Montréal.

Table for Montreal election results. Columns: Quartiers, Votes, Majorités. Lists candidates like Ste-Marie, St-Jacques, St-Louis and their vote counts.

Table for Division Centre election results. Columns: Quartiers, Votes, Majorités. Lists candidates like Kerr, Nelson and their vote counts.

Table for Division Ouest election results. Columns: Quartiers, Votes, Majorités. Lists candidates like McGauvran, McShane and their vote counts.

Table for Comté de Bonaventure election results. Columns: Municipalités, Votes. Lists candidates like M. Tarte, M. Lemieux and their vote counts.

Table for Comté de Montmorency election results. Columns: Angers, Langelier. Lists candidates like Château No. 1, Château No. 2 and their vote counts.

Table for Comté de Verchères election results. Columns: Brillon, Brousseau. Lists candidates like Verchères, Varennes, Ste-Julie and their vote counts.

Table for Comté de Jacques-Cartier election results. Columns: M. LeCavalier, M. St-Pierre. Lists candidates like St-Laurent, Lachine, Pointe-Claire and their vote counts.

Table for Comté de Chambly election results. Columns: M. Martel, M. Préfontaine. Lists candidates like Boucherville, St-Bruno, St-Basile and their vote counts.

Table for Chambly, St-Hubert, St-Lambert, and Longueuil election results. Lists candidates and their vote counts.

Majorité pour M. Martel.. 6
ÉTATS-UNIS
La loi de faillite a été abrogée par le sénat à une immense majorité. Bel exemple à suivre pour le Canada.

FRANCE
Le maréchal de MacMahon, accompagné de sa maison militaire et entouré des grands dignitaires de l'Etat, des membres du Corps diplomatique et des princes étrangers qui se trouvaient à Paris, a procédé, le premier mai, à l'ouverture officielle de la grande Exposition de 1878. Fête splendide.

ITALIE
L'évêque de Caltanissetta vient d'être victime d'une tentative d'assassinat. Au moment où il descendait de voiture, un moine de l'ordre des capucins s'est jeté sur lui et l'a frappé de deux coups de couteau.

IRLANDE
La Gazette de Dublin annonce qu'une récompense de mille livres sterling sera donnée à celui qui fournira des informations permettant l'arrestation des meurtriers de lord Leitrim, de son secrétaire et de son cocher, et que le pardon sera accordé à toute personne impliquée dans l'assassinat, excepté aux véritables meurtriers.

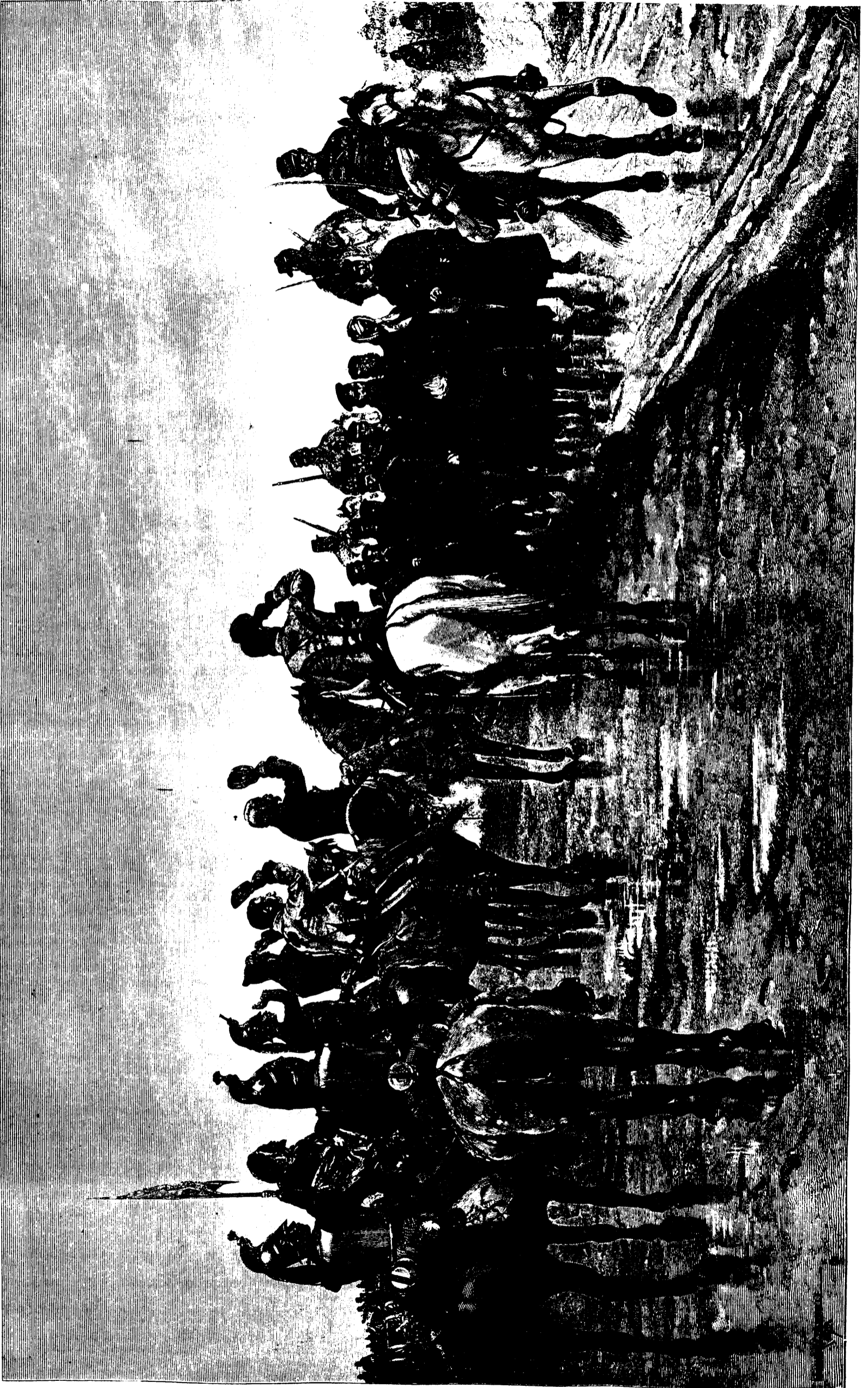
AFFAIRES D'ORIENT
Il semble qu'un armistice tacite soit venu suspendre l'espèce de guerre à coups de plumes que les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg se sont livrée jusqu'à ces derniers moments.

De la nouvelle phase dans laquelle la question d'Orient vient d'entrer, on ne sait positivement qu'une chose: c'est que des pourparlers, dont le siège est à Berlin, continuent activement, et que les préparatifs de guerre sont poussés de part et d'autre avec une activité fébrile.

Le Sachet d'Holman pour les affections de poitrine.—Ceux de nos lecteurs qui souffrent de maladies du foie, des rognons, de l'indigestion et de tout autre dérangement de l'estomac, seront heureux d'apprendre que M. Notman vient d'établir à Montréal, au No. 301, rue Notre-Dame, un bureau pour la vente des célèbres Sachets et Emplâtres d'Holman, dont l'efficacité est aujourd'hui si bien connue, et qui remplissent une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps.

Copie d'un certificat venant d'être reçu: 93, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, Montréal, 8 avril 1878. Aux Propriétaires du "Phosfozone," Montréal.

Messieurs.—Ayant fait usage de votre PHOSFOZONE durant les derniers deux mois, je suis heureux de déclarer qu'il m'a fait un bien considérable dans la guérison d'un Dérangement du foie et d'Indigestion, et je le recommande instamment à tous ceux qui pourraient souffrir de l'une ou l'autre de ces maladies. Tont à vous. (Signé) JOHN POPHAM.



SALUT AUX BLESSÉS!

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

VII

Cinq provinces de France, situées dans le voisinage de deux des plus grands ports de mer que possédait alors ce pays, Dieppe et La Rochelle, se partageaient en grande partie cette émigration. Ce fut, du côté du nord, la Normandie et le Perche ; du côté de l'ouest, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge. L'impulsion était partie du nord, dont les provinces eurent moins à souffrir des guerres de religion et dont les côtes maritimes restèrent libres.

Quelques années après le siège de La Rochelle, cette ville devint le principal port d'embarquement pour la Nouvelle-France. La Rochelle avait été le centre du Calvinisme : les Huguenots étaient nombreux et puissants dans tout le pays. Cependant, malgré leur proximité de la mer, ils ne purent jamais venir s'implanter au Canada. La vigilance avec laquelle ils en furent exclus est une preuve entre bien d'autres du soin qu'on apportait au choix des colons (1).

Les registres de la Rivière-Ouelle offrent une nouvelle preuve de la moralité de cette population : depuis l'ouverture des registres jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il ne se rencontre pas un seul acte de baptême d'enfant illégitime. Ce n'est que dans les commencements du dix-huitième siècle que l'on constate le premier acte de ce genre.

En lisant les registres de cette époque, on est surpris de voir le retard que mettaient les parents à apporter leurs enfants au baptême, même après qu'il y eut un curé résidant : ce retard se prolongeait non-seulement de plusieurs jours, mais parfois de plusieurs mois. Cette habitude avait sans doute été contractée par suite de l'isolement où les colons avaient été des missionnaires qui, dans les commencements, ne les visitaient qu'une couple de fois par année. La rude vigilance de Mgr de Saint-Vallier ne tarda pas à remédier à ce désordre ; il enjoignit aux parents, sous des peines très-sévères, d'apporter leurs enfants au baptême sous le plus bref délai. On peut lire le règlement qu'il fit, à ce sujet, dans le magnifique rituel à l'usage du diocèse de Québec (2), qu'il fit imprimer à Paris en 1703, et que ne peuvent se dispenser d'étudier ceux qui veulent porter un jugement sur Mgr de Saint-Vallier.

Des vingt-huit familles mentionnées dans le tableau qui précède, il ne reste que les douze premières dont les noms existent aujourd'hui dans l'endroit. La plupart des autres sont allées se fixer dans les environs, quelques-unes ont disparu, d'autres sont éteintes. La famille des Gagnon, dont la descendance est la plus nombreuse ici, après celle des Levesque, apparaît pour la première fois dans les registres à la date du cinq juin 1695. Le recensement ecclésiastique de cette année (1878) constate dans la seigneurie l'existence de cinquante familles de ce nom, formant une population de 363 personnes. Le clan des Levesque se compose de 629 individus, distribués en quatre-vingt-douze ménages.

Parmi les familles venues depuis 1690, on distingue plusieurs personnages doués d'instruction, et appartenant à la meilleure société canadienne. On voit que le seigneur de la Rivière-Ouelle n'avait rien négligé pour attirer autour de son domaine des familles de son rang et de son éducation. Une des plus dures épreuves que M. de la Bouteillerie et ses compagnons d'armes eurent à endurer en venant prendre des seigneuries au milieu de nos bois, fut l'éloignement des brillantes sociétés parmi lesquelles ils avaient vécu, soit dans leur province natale, soit à la cour, soit dans les camps. Aussi, n'est-il pas surprenant qu'ils aient cherché, par tous les moyens, à s'entourer de personnes instruites comme eux, vivant dans la même sphère d'idées et formées aux mêmes habitudes de vie. Leur compagnie intelligente et polie, leur conversation agréable et variée, faisaient oublier aux seigneurs les ennuis de leur exil, la monotonie de leur existence, et la privation des mille jouissances qui accompagnaient les grandes sociétés. On va voir que M. de la Bouteillerie pouvait réunir habituellement dans son manoir un cercle d'amis et de connaissances parfaitement choisis et qui aujourd'hui ferait honneur aux plus belles réunions de nos campagnes et même de nos villes.

Outre le curé, M. l'abbé de Requeleyne, prêtre français qui avait reçu une éducation classique dans le séminaire de son diocèse, on y voyait M. Jean Raby, fils d'un avocat distingué de la Saintonge qualifié juge de Cravant dans nos registres. A côté de lui figurait maître Etienne Janneau, notaire royal, qui partageait ici son temps entre les travaux de l'agriculture et ceux de sa profession ; c'était lui qui instrumentait dans la paroisse et dans ses environs, qui rédigeait les actes publics, dressait les contrats de mariages, les testaments, et qui, en qualité d'homme de loi, servait souvent d'arbitre dans les litiges. Il était accompagné de deux gentilshommes des premières familles de la Nouvelle-France : le premier était Pierre Aubert de Gaspé, fils de Charles Aubert de la Chesnaie, le plus riche négociant et l'un des plus honorables citoyens de Québec ; le second était François Aubert, allié à la même famille et qui amenait avec lui son beau-frère, René Brisson, dont l'éducation n'était pas moins soignée que celle des précédents.

Voici le fac-similé de la signature de chacun de ces personnages.

Deschamps Delabouillerie

Bernard DeRequeleyne P.C.

(1) La faute de la France ne fut pas d'exclure les Huguenots des bords du Saint-Laurent, où ils auraient été une cause de discordes intestines, mais de ne pas les avoir laissés venir se fixer dans quelque coin inhabité du Nouveau-Monde, comme dans la Louisiane, où ils eurent l'intention d'émigrer. Ils adressèrent même à De Bienville, qui explorait alors les bords du Mississippi, un mémoire dans lequel ils demandaient l'autorisation de s'établir sur les bords de ce fleuve, sous la souveraineté de la France et moyennant le droit d'y jouir de la liberté de conscience (1699). Pontchartrain, à qui ce mémoire fut présenté, fit cette incroyable réponse : "Le roi n'a pas chassé les protestants de France pour les laisser se constituer en république dans le Nouveau-Monde." Sans cette malheureuse politique, les protestants français, au lieu d'aller enrichir les contrées ennemies en s'y transportant avec leurs familles et leur fortune, auraient émigré en grand nombre dans la Louisiane, où ils auraient formé, en peu de temps, une florissante colonie qui, à mesure que le fanatisme religieux aurait disparu, se serait rattachée à la France, la patrie de leurs ancêtres. Et au moment de la crise suprême, quand la France et l'Angleterre se disputèrent la prépondérance en Amérique, ils auraient été probablement en état de faire une puissante diversion qui aurait pu complètement changer le sort des armes.

(2) Un volume in-8 de 678 pages.

Aubert de Gaspé

François Aubert

Deschamps

Raby

René Brisson

Les sujets de conversation ne manquaient pas, dans ces relations de bon voisinage qui sont une nécessité de la vie des champs, d'autant plus impérieuse que le cercle où l'on vit est plus restreint. C'était la glorieuse époque de Frontenac, l'époque des audacieuses entreprises, des exploits et des aventures de tout genre. Plus d'un habitant de la Rivière-Ouelle y avait pris part : quelques-uns y avaient péri, victimes de la misère, ou scalpés par les Iroquois. De ce nombre devaient être deux des plus anciens colons mentionnés dans le recensement de 1681, Michel Bouchard et Joseph Renault. C'est, du moins, ce que fait supposer l'absence de leurs actes de sépulture, soit dans les registres de la paroisse, soit ailleurs, quoi que l'on constate la présence de leurs familles après leur disparition. D'autres plus heureux avaient revu leurs foyers, après avoir subi des dangers et des fatigues inouis. Les récits saisissants qu'ils en faisaient défrayaient les conversations et faisaient oublier les heures.

M. de la Bouteillerie racontait les épisodes de sa vie militaire, les campagnes du régiment de Carignan, ses engagements avec les Turcs sur les frontières de la Hongrie, et surtout cette terrible bataille de Saint-Gothard, que le général de l'armée française, le comte de Coligny, a peint d'un seul trait, en disant que c'était un *cimetière flottant*.

De son côté, M. Raby ou M. de Gaspé rapportait les derniers incidents de son dernier voyage de Québec, les nouvelles de la ville, sa visite au château Saint-Louis, la réception que lui avait faite M. de Frontenac. On commentait les actes de son administration : les uns critiquaient, les autres approuvaient, mais tous admiraient son large esprit, ses grandes manières, tout en déplorant ses emportements de caractère.

M. de Vitré, que ses entreprises de pêche aux marsouins amenaient fréquemment à la Rivière-Ouelle et au sein de ces réunions, devisait de ses projets, de ses espérances, consultait sur la manière de diriger ses opérations, sur l'époque la plus propice pour tendre ses rets. Puis venaient les affaires locales, les améliorations projetées, les conjectures sur le temps, le rendement des récoltes, les alliances de familles, etc.

Pendant le repas que l'on prenait ensemble, tandis qu'on dégustait une bonne pièce de gibier, une aile ou une cuisse d'outarde, de canard, de bécassine, une tranche d'original ou une queue de castor, ou bien qu'on savourait un morceau de *ventrèche* de saumon, c'était le temps de raconter les parties de chasse, de pêche au flambeau, les grands coups de fusils ou de *nigog* (1).

Les femmes, on le conçoit bien, ne restaient pas étrangères à ces entretiens. Elles y apportaient les agréments d'un autre genre : ceux de leur conversation facile et légère, assaisonnée de grâces féminines. Faisant l'une après l'autre les honneurs de leur maison, madame Aubert de Gaspé, née Catherine Juchereau de Saint-Denis ; madame Etienne Janneau, née Catherine Perrot, et plusieurs autres dont les signatures, attestent l'instruction que l'on prenait alors dans nos couvents, apparaissent souvent dans nos registres, se distinguaient par cette politesse simple et naturelle que donnent les habitudes de la vie rurale.

Madame de la Bouteillerie avait été le principal ornement de la petite société dont la maison de son mari était le centre, mais M. de la Bouteillerie avait eu la douleur de la voir mourir, peu de temps après avoir donné le jour à un de ses enfants. Elle fut inhumée en 1681, à l'Islet, où elle s'était fait transporter, sans doute pour être à la proximité d'un médecin.

Madame de la Bouteillerie n'avait pas laissé de filles à son mari : l'aîné de ses garçons, Charles-Joseph, après avoir fait des études classiques au collège des Jésuites, entra dans l'état ecclésiastique et devint plus tard chanoine de la cathédrale de Québec. Pendant ses vacances qu'il passait à la Rivière-Ouelle, avec son frère puîné Louis-Henri, à qui il avait cédé ses droits à la seigneurie, le jeune séminariste apportait par sa présence un nouvel intérêt aux réunions du manoir. Soutenu par l'abbé de Requeleyne, il variait le ton de la conversation en soulevant des questions de droit ecclésiastique, que les conflits d'autorité qui surgissaient entre le Gouverneur, le Conseil et Mgr de Saint-Vallier mettaient à l'ordre du jour.

Telle était, en quelques traits, la physionomie des membres les plus marquants qui formaient la société habituelle de M. de la Bouteillerie ; et ce n'était pas une exception particulière à l'endroit. Cette physionomie se reproduisait sous d'autres noms dans les différentes seigneuries : c'était partout les mêmes mœurs, le même caractère, le même genre de vie.

Toutefois, ce tableau fidèle cesserait d'être vrai s'il faisait supposer que nos familles féodales se retranchaient dans un cercle étroit de quelques amis, et qu'elles élevaient une barrière entre elles et le peuple.

Rien n'était moins exclusif que nos anciens seigneurs canadiens. A part de bien rares exceptions, ils se montraient pleins de condescendance et de bonté, ils se faisaient peuple avec le peuple, ils vivaient de sa vie, s'identifiaient avec lui, partageaient

(1) Mot sauvage qui désigne un instrument inventé par les indigènes pour darder le poisson, et particulièrement le saumon. C'est une pointe de fer munie d'un manche de bois et garnie de deux mâchoires rentrantes, faites d'un bois souple, qui servent à retenir le poisson après qu'il a été piqué. L'usage de flambotter, c'est-à-dire de faire la pêche au flambeau avec le nigog, est aujourd'hui prohibé par la loi à cause du grand nombre de saumons qui étaient blessés, et mourraient sans pouvoir être pris. Les sauvages seuls ont le privilège de pêcher au nigog, mais seulement pour leur nourriture.

ses joies, ses difficultés et ses peines. Il n'y avait entre eux et le peuple d'autre différence qu'un peu plus d'instruction et de distinction dans les manières.

Nous avons un exemple de cette bienveillance dans M. de la Bouteillerie, dont on constate la présence à presque tous les mariages et les sépultures, et qui, comme nous l'avons déjà remarqué, comptait quelques filleuls dans la plupart des familles. Nous allons le voir bientôt se remarquer en secondes noces, à la veuve d'un de ses censitaires, madame Robert Levesque. Pendant les trente dernières années de sa vie, il ne connut d'autre société que celle des braves campagnards qu'il avait groupés autour de lui. Loin de nuire à l'influence des seigneurs, ces relations familiales et cette affabilité ne faisaient qu'accroître l'estime et l'attachement de leurs tenanciers.

Nous venons de faire connaissance avec les personnes d'éducation qui se rencontraient le plus souvent chez le seigneur de la Rivière-Ouelle. On se tromperait singulièrement si l'on s'imaginait que le reste de cette petite population fût dénuée de connaissances. Nous avons déjà parlé de René Ouellet et de Guillaume Lissot, nous pouvons citer encore Jean Gagnon, Pierre Dancosse, François Pinel, André Meigné et Jean-Aubin Migneaux, dont voici les signatures, qui, chacune, atteste une main habituée à la plume.

Lissot G.

René Ouellet

Jean Gagnon

Dancosse

Pinel

Jean-Aubin Migneaux

André Meigné

Il est bon de remarquer que nous prenons seulement les signatures des chefs de famille ; on pourrait y ajouter celles de plusieurs femmes, écrites d'une main ferme et virile comme la calligraphie de ce temps-là. L'absence de lettres majuscules en tête des noms que l'on observe sur quelques-unes des signatures qui précèdent, était fréquente dans les écrits des personnes les mieux instruites : les actes des anciens missionnaires en sont remplis.

Si l'on ajoute aux treize griffes ci-dessus, les signatures des habitants, écrites d'une main inhabile ou alourdie par l'usage de la cognée et de la charrue, c'est-à-dire les signatures de Robert Levesque, Pierre Boucher, Jean-Baptiste Hudon, Galleran Boucher, Sébastien Boivin, Jean Pelletier, François-Xavier Miville, Pierre Boucher, Nicolas Lissot, Guillaume Paradis et Gabriel Paradis, on arrivera au chiffre de vingt-cinq chefs de familles ayant reçu de l'instruction à divers degrés ; et cela sur une population qui n'atteignait pas tout-à-fait cinquante familles ; par conséquent, la moitié des propriétaires. Au risque de faire passer les Canadiens actuels pour un peuple arriéré, nous devons avouer qu'on ne trouverait pas à l'heure qu'il est, dans la plupart de nos paroisses, une plus forte proportion. S'il y a une différence, elle est en faveur de nos ancêtres. Et voilà la population à laquelle l'auteur de *Frontenac* et de *l'Ancien Régime* lance l'épithète de demi-civilisée. Cette épithète retombe de tout son poids sur les Canadiens d'aujourd'hui. L'auteur serait-il prêt à nous la jeter ?

Un fait digne d'attention, c'est le désir de s'instruire qu'on observe parmi la population des premiers temps : ainsi plusieurs habitants qui, à leur arrivée, déclarent ne savoir écrire, signent ensuite leur nom d'une écriture inexpérimentée qui s'améliore peu à peu, et devient suffisamment régulière. Il n'y a pas à douter qu'il n'y ait eu dès lors des écoles ; car on constate les progrès des enfants à mesure qu'ils grandissent.

Au reste, à défaut d'instituteurs, les curés, qui ne reculaient devant aucun sacrifice dès qu'il s'agissait du bien de leurs paroissiens, se dévouaient à faire l'école dans leurs moments de loisir. Cette tradition ne s'est pas perdue : aujourd'hui même, plusieurs de nos prêtres et de nos hommes de professions ont dû leur première instruction au charitable dévouement de leurs curés.

En 1701, M. de la Bouteillerie était parvenu à sa cinquante-cinquième année. Depuis la mort de sa femme, il avait concentré toutes ses affections sur ses enfants, et avait surveillé avec soin leur éducation. L'aîné, Charles-Joseph, terminait son cours de théologie au Séminaire de Québec ; il était à la veille d'être ordonné prêtre et de se vouer au ministère pastoral. Louis-Henri, l'héritier futur de la seigneurie, continuait son cours d'étude chez les Jésuites, et se destinait à la carrière des armes. Le seigneur de la Bouteillerie, qui voyait arriver les infirmités de l'âge, se sentait plus que jamais isolé dans son manoir. Il voulut avoir quelqu'un qui prît soin de sa vieillesse, et il ne vit personne qui pût mieux lui convenir que l'excellente veuve de Robert Levesque, Jeanne LeChevalier, accoutumée comme lui à l'existence de la campagne, et entendue dans tous les détails de la vie domestique (1). Dans l'acte de ce mariage, daté du 15 avril 1701, elle est qualifiée *demoiselle Jeanne Le Chevalier*, titre qu'on donnait aux personnes du peuple qui s'alliaient à la noblesse.

Ce fut cette brave femme du peuple qui devint la compagne assidue du bon gentilhomme durant les trois années qui lui restaient encore à vivre. Il avait aimé le peuple, il avait vécu constamment avec lui pendant la moitié de sa vie, il avait travaillé à son bien-être, et c'était le peuple qui venait au devant de lui, dans la personne de Jeanne Le Chevalier, pour lui offrir ce qu'il avait de meilleur, son affection et son dévouement, pour éclairer d'un rayon de joie son foyer solitaire, pour se tenir à son chevet et recevoir son dernier soupir. Voilà bien le peuple et la noblesse ca-

nadienne tels qu'ils étaient. Ce fait peint au vif et met en action la nature des rapports qui existaient entre les seigneurs et les censitaires, les sentiments mutuels qui les animaient et l'harmonie qui régnait presque toujours entre eux. Le système féodal avait été modifié par la couronne tout en faveur de la colonisation : le peuple le savait et s'y attachait. L'autorité du seigneur, exercée par une race d'hommes naturellement doux et bienveillants, avait un caractère tout paternel. Le droit de basse justice dont il jouissait, tenait lieu d'une cour d'équité qui tempérerait l'esprit contentieux des habitants, coupait court aux différends et maintenait l'accord entre les familles. Le germe abusif contenu dans certains droits seigneuriaux ne se développa qu'avec le temps ; et quand, de nos jours, il eut rendu le système odieux au peuple, la révolution pacifique que le peuple accomplit pour rétablir la justice peut servir de modèle à toutes les nations.

La carrière de M. de la Bouteillerie fut semée de bien des incidents dont le récit serait aujourd'hui d'un vif intérêt. Outre l'expédition qu'il fit avec son régiment, sous le commandement du marquis de Tracy, contre les cantons iroquois, il est bien probable qu'il commanda ou accompagna avec plusieurs de ses censitaires des partis de guerre alors très-fréquents, soit contre les tribus ennemies, soit contre les colonies anglaises. Malheureusement, aucun souvenir de ces entreprises aventureuses n'est parvenu jusqu'à nous.

On connaît mieux la vie que menait M. de la Bouteillerie dans ses terres : simple et uniforme comme celle de tous les gentilshommes campagnards comme lui, son existence se partageait entre la culture de son domaine, l'administration de ses propriétés, le peuplement de sa seigneurie, variée par les délassements de la chasse, quelques correspondances et les relations de l'amitié. Chaque année, à la fin de décembre, le seigneur de la Rivière-Ouelle déposait pour quelques jours son costume rustique et redevenait l'élegant officier d'autrefois. Vêtu de ses habits militaires, l'épée au côté, il se rendait à Québec et faisait apparition au château Saint-Louis, pour rendre, selon la coutume scrupuleusement suivie, son tribut d'hommages au gouverneur.

Sauf ces circonstances exceptionnelles, son accoutrement ne différait guère de celui des censitaires au milieu desquels il vivait et dont il ne se distinguait que par des manières et un langage plus soigné. Homme de foi aussi bien qu'homme d'honneur, sa présence régulière à l'église faisait l'édification des fidèles. Au reste, le même exemple était donné par la plupart des seigneurs. Un de leurs privilèges, on s'en souvient, était de recevoir l'eau bénite des mains du curé au banc seigneurial.

Chaque automne, vers l'époque de la Saint-Martin, 11 novembre, le seigneur faisait faire la criée à la porte de l'église pour avertir les censitaires de venir payer leurs cens et rentes. On attendait ordinairement pour cela les premiers beaux chemins d'hiver. Le manoir devenait alors un centre d'activité, comme l'est encore aujourd'hui le presbytère du curé au temps de la rentrée des dîmes. Les habitants arrivaient soit en *carrioles*, soit en *traines*, emportant avec eux un ou deux chapons, quelques minots de grains ou d'autres effets ; car, bien que les droits fussent exigibles en monnaie, le seigneur acceptait souvent des denrées en échange.

M. de la Bouteillerie, assis dans son fauteuil, au fond de la grande salle du manoir, et ayant devant lui une table, recouverte d'un tapis, sur lequel était ouvert le censier, donnait audience à ses censitaires. Les anciennes redevances ne s'élevaient qu'à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur ; et à un sou de cens pour la même étendue, de sorte qu'une propriété ordinaire de quatre arpents sur quarante-deux n'était grevée que de huit livres de vingt sous de rentes, plus quatre sous de cens par année.

On connaît la bienveillance qu'ont habituellement montrée les curés dans la perception de leurs dîmes. C'était sur cet exemple que se modelaient les seigneurs. M. de la Bouteillerie prenait occasion de la rentrée de ses rentes pour régler les différends qui surgissaient entre les familles. Bien souvent, pendant les beaux jours de l'été, assis à l'ombre d'un arbre, il rappelait le chêne de Vincennes par la manière dont il rendait la justice à ses censitaires (2).

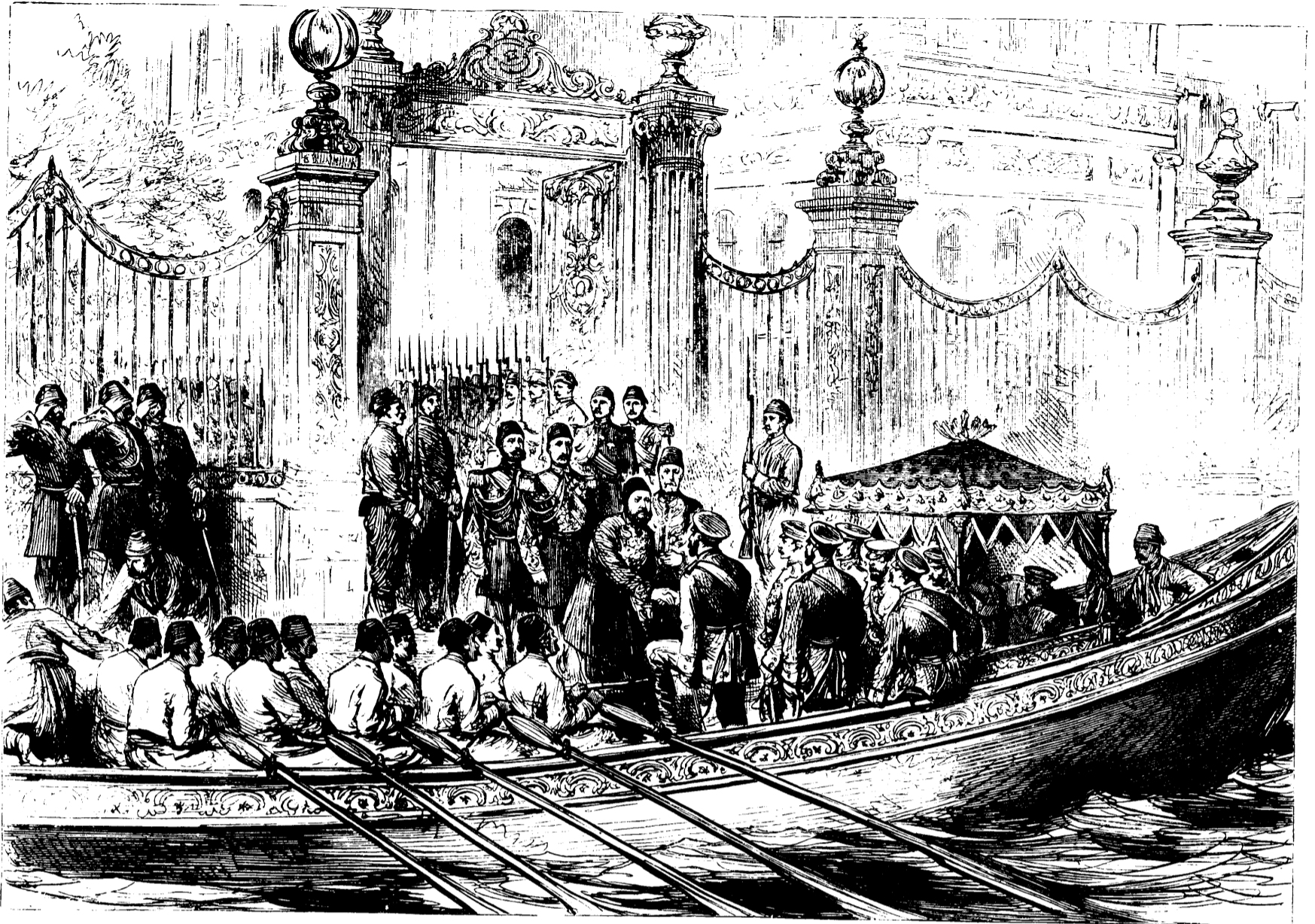
Quand, sur la fin de sa vie, après avoir fait la visite de ses terres, il remontait les bords du fleuve, et qu'il contemplait des hauteurs voisines les vastes défrichements qui s'étendaient à ses pieds, et où mûrissaient, aux rayons du soleil d'automne, les belles et abondantes moissons ; quand, ensuite, il reportait sa pensée au jour où, en débarquant sur ce rivage, il l'avait vu tout couvert de forêts, et qu'il faisait la comparaison entre le passé et le présent, un sentiment de légitime satisfaction et d'intime joie remplissait l'âme du bon gentilhomme ; car il avait la conscience d'avoir employé utilement sa vie, de n'avoir pas travaillé uniquement pour ses enfants, mais d'avoir préparé un avenir de prospérité et de bonheur pour toutes les familles dont il voyait les habitations dispersées çà et là dans la vallée, de chaque côté de la rivière. Il en trouvait l'expression dans les chants joyeux des moissonneurs qui montaient jusqu'à lui, dans les bonnes paroles que ces braves gens échangeaient à son passage en se découvrant et en laissant reposer pour un instant leurs faucilles. Les chasseurs abénaquis ou micmacs, dont on voyait les cabanes d'écorce au bout de la Pointe, et qui descendaient aux maisons pour y vendre des paniers et de la venaison, lui rappelaient la barbarie du temps passé qui commençait à disparaître. Lorsque le bon vieillard revenait des champs, monté sur une charrette chargée de blé, et que, à son entrée dans la cour, quelques-uns de ses censitaires, venus pour lui parler, faisaient cortège à sa voiture en le félicitant sur sa récolte, il ne pouvait envier un plus beau triomphe et un meilleur couronnement à sa vieillesse.

L'année 1703 est une date funèbre dans les annales de la Nouvelle-France : la mortalité causée par la petite vérole fut si grande dans tout le pays, que l'épidémie de 1832 ne peut en donner une juste idée. Dans la seule ville de Québec, qui était peu considérable, plus de deux mille actes de sépultures furent inscrits dans les registres. La paroisse de la Rivière-Ouelle eut sa part d'épreuves au milieu de cette calamité. Dans la matinée du 16 décembre, une foule nombreuse, venue de toutes les parties de la seigneurie et des environs, avait envahi les abords du manoir. On pouvait lire sur les visages consternés le motif de ce rassemblement : le seigneur de la Rivière-Ouelle n'était plus. Était-il mort victime de l'épidémie ? On ne peut l'assurer ; l'acte de sa sépulture n'en dit rien.

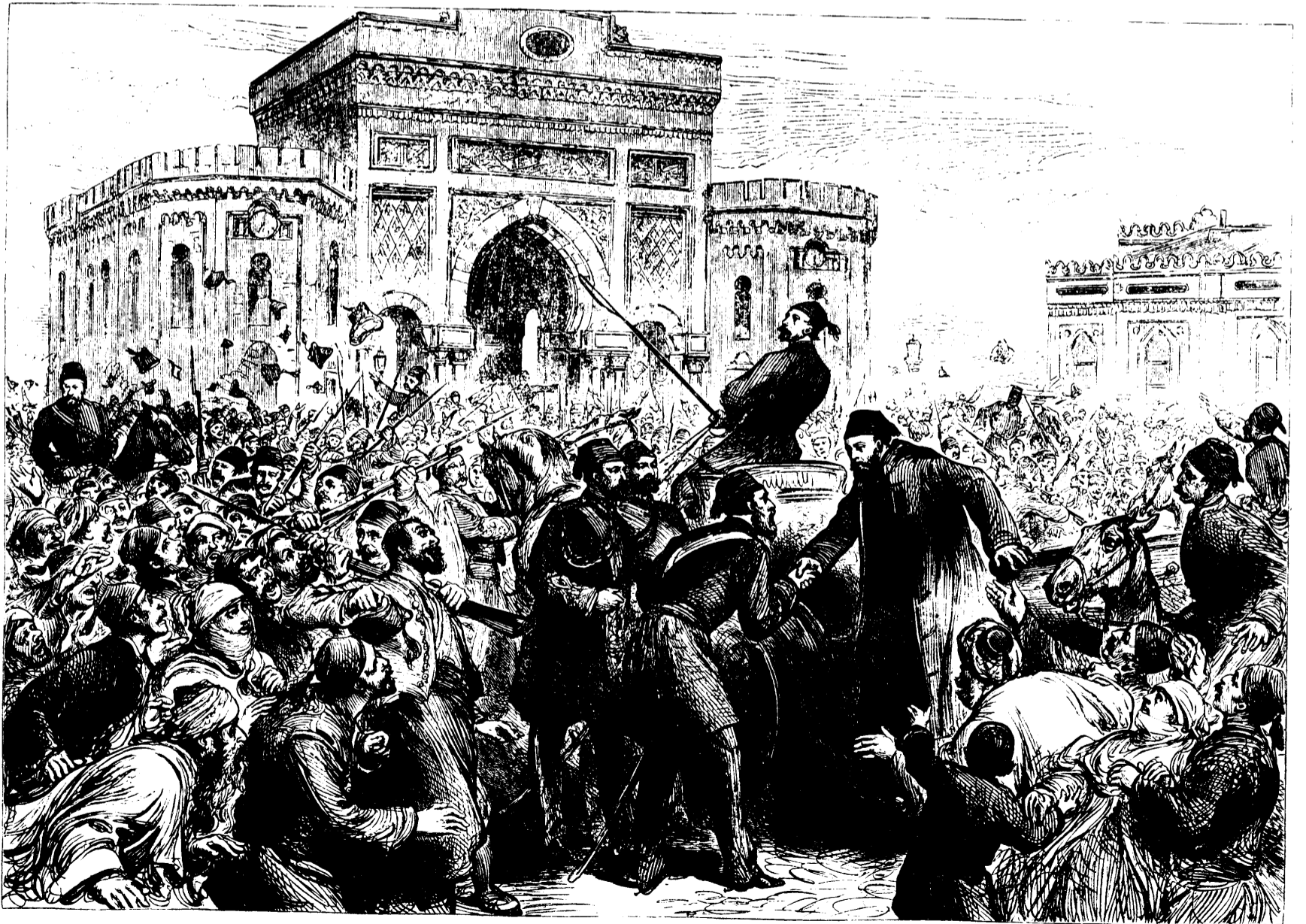
Les tintements de la cloche annoncèrent l'arrivée du curé, l'abbé de Requeleyne, précédé du clergé, qui venait faire la levée du corps dans la grande salle du manoir. Le cortège funèbre se rendit à l'église, où furent célébrées des obsèques simples et sans éclat comme avait été la vie du modeste seigneur. Mais le deuil véritable était

(2) Les adversaires de la féodalité, qui, la plupart, ne l'ont étudiée que juste assez pour ne pas la connaître, feraient bien de méditer ce qu'en a dit un jurisconsulte de France, dont le nom fait autorité, M. Troplong, qui d'ailleurs ne peut être soupçonné de partialité à l'endroit des institutions catholiques.

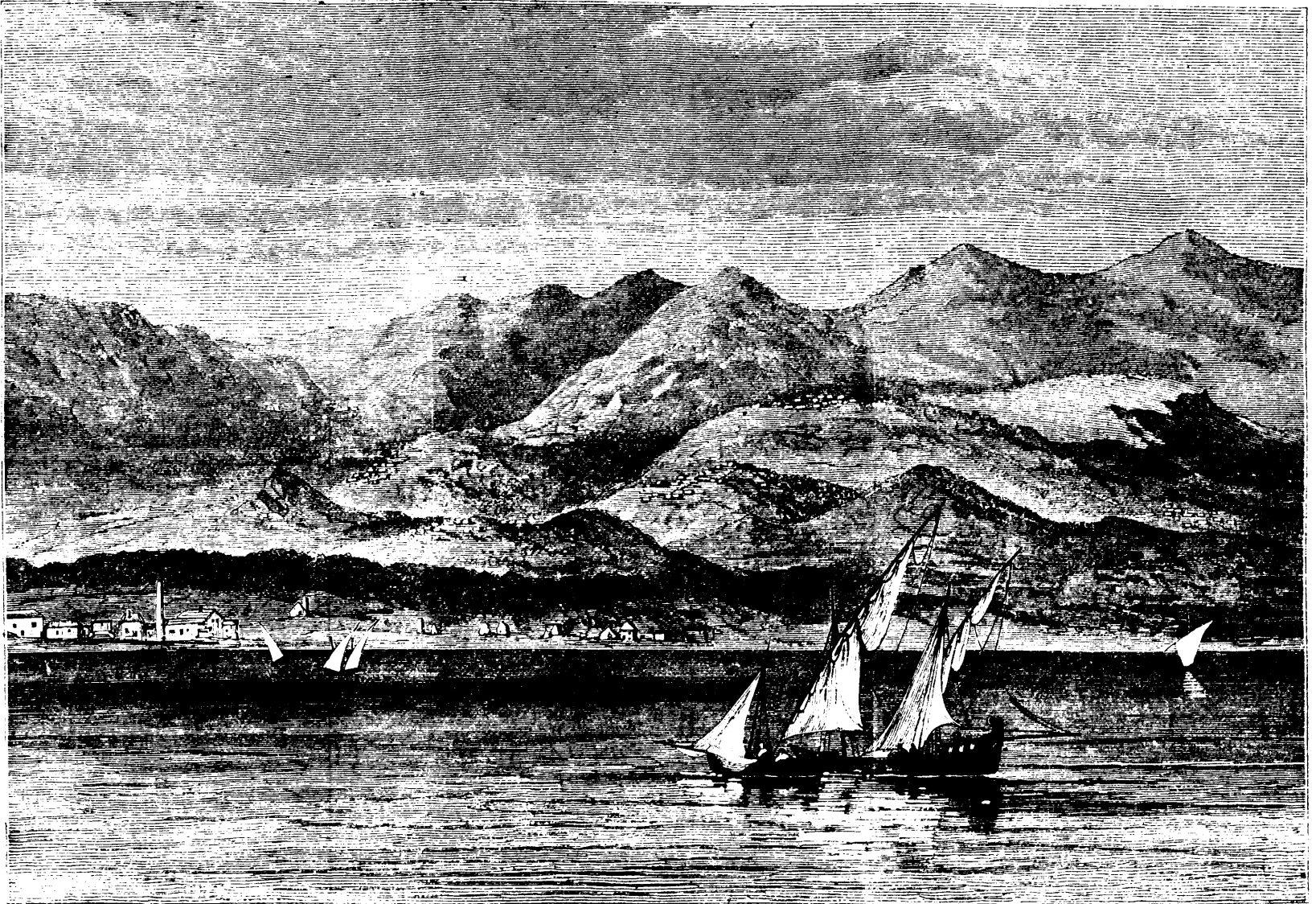
« La féodalité n'a vécu d'une vie si énergique et si fortement répandue dans toute l'Europe, que parce qu'elle avait le droit de vivre... Elle fut populaire à sa naissance, et elle ne fut populaire que parce qu'elle donnait satisfaction aux idées généralement répandues sur la souveraineté et sur les droits de la famille et de la propriété. La longueur de son règne, la grandeur et l'originalité de ses créations, le mouvement qu'elle a imprimé, pendant plusieurs siècles, aux mœurs publiques, attestent que ce ne fut pas une puissance d'emprunt. »



VISITE DU GRAND-DUC NICOLAS AU SULTAN. RÉCEPTION À L'ESCALIER DU PALAIS PAR LE GRAND-VIZIR



RÉCEPTION D'OSMAN PACHA À CONSTANTINOPLE



L'INSURRECTION EN THESSALIE. VUE DE VOLO, AVEC LE MONT PELION DANS LA DISTANCE



L'INCUBATION ARTIFICIELLE DES POULETS DANS LE NEW-JERSEY

dans les cœurs et se lisait sur les visages et dans les larmes des assistants. Le corps de M. de la Bouteillerie fut inhumé sous son banc seigneurial. Il n'a pas été relevé lors de la démolition de l'ancienne église (1792), dont l'emplacement fait maintenant partie du cimetière.

Aucun monument ne marque l'endroit où reposent les restes du premier seigneur de la Rivière-Ouelle ; mais on peut dire de lui avec autant de vérité que de l'architecte Wren : " *Si monumentum queris, circumspice* ; si vous cherchez son monument, regardez autour de vous." Voyez cette superbe seigneurie, ces champs fertiles, ces familles heureuses et prospères : voilà son œuvre ; c'est un monument qui, mieux que le marbre et le bronze, transmettra son nom à l'avenir.

Le chanoine Deschamps n'avait pas eu la consolation de fermer les yeux à son père ; il était retenu, comme tous les autres membres du clergé, au chevet des mourants. L'abbé Deschamps mourut en 1726, et il fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

Son frère cadet, Louis-Henri, qui hérita de la seigneurie, avait pris, selon la coutume du temps, le nom d'une des terres de sa famille, celui de Boishébert, que ses descendants ont continué de porter. Il séjourna peu à la Rivière-Ouelle. Fixé à Québec, où il occupait le grade de major, il y acquit d'importantes propriétés. Les services qu'avait rendus son père, aussi bien que ses mérites personnels, lui valurent le poste de gouverneur de Louisbourg. Marié à dame Geneviève de Ramesay, il eut quatre enfants : trois filles et un fils. L'aînée des filles, Charlotte, qui épousa Pierre-Roch de Saint-Ours, sieur Deschailions, et la cadette, Geneviève, qui s'allia à Charles Tardieu de Lanaudière, héritèrent des biens que possédait leur père à Québec ; la troisième fille, nommée Angélique, mourut religieuse à l'Hôpital-Général de Québec. Charles Deschamps de Boishébert eut en partage la seigneurie de la Rivière-Ouelle. Il prit une part active dans les guerres de la conquête. Après avoir commandé au fort de Niagara, il se distingua en Acadie par la vigoureuse défense qu'il opposa aux troupes anglo-américaines. Forcé de se replier sur Québec, il fut mis à la tête du corps de réserve et se battit vaillamment à la bataille de Montmorency. Après la journée d'Abraham, il passa en France où ses descendants ont joui, de père en fils, d'un rang très-distingué. L'un d'eux fut créé pair de France sous la restauration. Son fils, le comte de Germigny, après avoir été successivement ministre des finances et gouverneur de la banque de France, fut nommé sénateur (1862) sous le dernier empire.

Au moment du départ de M. de Boishébert pour la France, la seigneurie de la Rivière-Ouelle avait été acquise par un riche propriétaire canadien, M. Jacques Perreault. Ses descendants en jouirent jusqu'en 1815, qu'elle passa entre les mains de la famille qui l'a possédée depuis.

Ici se termine la tâche que nous étions imposée. En généralisant cette étude monographique, on a une idée exacte de la colonisation de la Nouvelle-France au XVII^e siècle ; car le système était le même partout et produisait naturellement les mêmes résultats.

Nous avons choisi de préférence la paroisse de la Rivière-Ouelle pour deux raisons : d'abord, parce qu'étant notre paroisse natale, elle nous est particulièrement chère ; ensuite, parce que nous avons en mains les archives de la seigneurie, et que celles de la fabrique étaient non-seulement à notre portée, mais que le curé, M. l'abbé Dion, qui a un goût prononcé pour ce genre de travail, nous a prêté son concours avec un empressement d'autant plus précieux, que nous sommes incapable de faire les recherches nous-même (1).

Il résulte des faits établis dans cette série d'articles, que la colonisation du bassin des Laurentides s'est faite dans des conditions de moralité dont les Canadiens ont droit d'être fiers. Exclusivement catholique, le mouvement d'émigration partait des hautes sphères de la société, du clergé et de la noblesse ; l'un mû par le zèle religieux, l'autre, par l'ambition légitime d'accroître son influence en acquérant de nouveaux domaines en Amérique. Tous deux avaient intérêt à ce que les familles qu'ils engageaient à émigrer eussent les qualités requises à la double fin qu'ils se proposaient, c'est-à-dire qu'elles fussent morales et vigoureuses. La confiance mutuelle qui existait entre les différentes classes de la société, ainsi que les modifications apportées au système féodal qui promettait plus d'avantage au peuple, favorisaient ce mouvement.

Les colons, dit excellemment M. Rameau (2), se sentaient, au départ, rassurés contre l'imprévue, par la confiance qu'ils avaient dans leurs seigneurs, et par l'appui matériel et moral que ceux-ci leur assuraient.....

La colonisation fut entreprise au dix-septième siècle à peu près comme la colonisation antique, qui amenait avec elle la cité tout entière avec sa hiérarchie, ses formes, son personnel organisé : il n'y avait point de rupture de tradition, mais développement de société.

De tous les émigrants de cette époque, ajoute plus loin M. Rameau, ce furent les colons censitaires et le clergé qui réussirent le mieux dans leurs entreprises. Tandis que l'action et l'influence des seigneurs s'éclipsa peu à peu, le clergé, combinant son activité avec celle des cultivateurs, devint le pivot essentiel du développement de la société européenne transatlantique ; on avait fondé des seigneuries, mais la paroisse remplaça la seigneurie et devint l'unité sociale."

Il était dans la destinée de la démocratie en Amérique de vaincre l'aristocratie partout où elle tenterait de s'implanter, aussi bien au Maryland, dans les descendants de lord Baltimore, qu'à sur les rives de l'Hudson et du Saint-Laurent, dans les seigneurs de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-France. Elle a été remplacée par l'aristocratie du million. Il y avait autrefois la tyrannie de l'épée, il y a aujourd'hui la tyrannie du capital : il a ses troupeaux de serfs comme les seigneurs du moyen-âge. La différence est qu'ils travaillaient dans les champs, et qu'aujourd'hui ils travaillent dans les manufactures. L'avenir dira quel est celui qui, de l'ancien ou du nouveau régime, aura plus ou moins fait pour l'humanité.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

VIN.

Rivière-Ouelle, 1er mars 1878.

(1) Le *Dictionnaire généalogique* de M. l'abbé Tanguay (Vol. 1er, 1603-1700) nous a été d'une grande utilité pour établir l'origine des familles. On ne saurait trop souhaiter que cet ouvrage, qui est une de nos sources historiques les plus précieuses, soit continué au moins jusqu'à l'époque de la conquête.

(2) *Une Colonie Féodale*, introduction, pp. 22 et suivantes.

AVIS SPÉCIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

LES FUSEAUX DE GULDA

—
"Grands et très-grands sont
les fruits de l'hospitalité."
—

V

LE FIL DE LA VIERGE

(Suite et fin.)

Gulda, restée seule, se prit à réfléchir : "Il y aurait mieux à faire, dit-elle ; et quoi ? — n'ai-je pas assez souffert, assez travaillé ? — où est l'or que m'avaient rapporté ces fuseaux ? où sont les jeunes filles à qui j'appris l'art de la dentelle ? où est mon bonheur ? — pourquoi les unes sont-elles comblées de biens et de joies, et moi, veuve, ruinée, désolée à jamais ? Etait-ce là le prix que me devait le Maître de la vigne, le Seigneur que j'ai servi ?"

Mais la voix de la conscience lui répondit tout bas : "Gulda, tu n'oublies qu'une chose, tu oublies les péchés de ta vie. Pourquoi as-tu renié la foi de ton baptême ? Tu le sais, c'était pour épouser qui ne devait jamais s'unir à toi : le mari divorce d'une amie de ton enfance. Cet or que savaient gagner tes mains infatigables, à quoi l'employais-tu ? Les rebelles à leur Dieu et à leur souverain ne trouvaient-ils pas chez toi l'hospitalité que tu refusais aux pauvres ? Ces enfants que Dieu te reprit dans leur innocence, les aurais-tu élevés pour lui ? et encore, à présent, penses-tu à montrer ta reconnaissance à tes hôtes, à ceux qui accueillirent comme une sœur l'étrangère hérétique ? — N'es-tu pas basement jalouse de leur prospérité et prête à te réjouir s'ils devenaient malheureux ?"

"Tais-toi ! tais-toi ! disait Gulda en sanglotant ; si tu dis vrai, je serai damnée."

La petite Amélie, toute chargée de fleurs d'autonne, accourait vers elle.

"Ne pleure pas, ma Gulda, lui dit-elle en l'embrassant : écoute : quand on a du chagrin, il faut prier. Dis comme moi : *Ave, Maria* ! — La sainte Vierge te consolera. Elle doit être bien près d'ici aujourd'hui ; regarde tous les fils qui tombent de sa quenouille !

Et la gracieux enfant, saisissant au vol un fil de la Vierge, l'enroulait doucement autour de ses doigts déliés. Gulda l'écoutait à peine, mais les fils aériens parlèrent à son cœur, la foi de sa jeunesse se réveilla, et, pour la première fois depuis de longues années, l'*Ave Maria* s'échappa de ses lèvres.

Amélie, les mains jointes, dit *amen*, et, se jetant au cou de Gulda, s'écria :

— Je le disais bien, Gulda, tu es catholique comme nous, puisque tu pries la sainte Vierge. Tu viendras avec nous à l'église, n'est-ce pas, et tu ne pleureras plus ? Dis-moi, les fils de la Vierge tombent-ils aussi dans ton pays ?

— Oh ! oui, dit Gulda, bien des fois, le dimanche, quand j'étais petite, ma mère me promenait sur les bords de la Senne, je recueillais ces fils et j'essayais d'en garnir de petites quenouilles. J'aurais voulu en faire de la dentelle, mais ils se rompaient sous mes doigts.

— Tu savais faire de la dentelle, Gulda ?

— Oui, ma petite Amélie, et de la bien belle, que les riches bourgeoises et les princesses m'achetaient.

— Est-ce bien difficile, Gulda, de faire de la dentelle ?

— C'est assez difficile, mais quand on apprend toute jeune on devient vite habile. Puis il y a différentes sortes de dentelle. Certaines se font rapidement, d'autres demandent beaucoup de temps et de peine. La plus belle de toutes, le point de Bruxelles, demande le concours de sept ouvrières.

— Justement nous sommes sept, Gulda, tu devrais bien nous apprendre à faire cette belle dentelle. Nous pourrions offrir à maman une collerette pour sa fête. Dis, le veux-tu, ma bonne Gulda ?

Gertrude revenait, apportant le goûter. Tandis qu'elle le distribuait aux enfants, Amélie lui dit :

— Sais-tu bien, ma bonne ? Gulda prie la sainte Vierge tout comme nous.

Gertrude, étonnée, regarda la pauvre Gulda. Elle pleurait doucement, et lui dit :

— C'est vrai : nous faisons de beaux projets, la petite et moi. Elle veut que j'aile à la messe et que je lui apprenne à faire le point de Bruxelles.

— Que Dieu soit béni ! s'écria la bonne Gertrude. Voilà qui est mieux que de parler de mourir sans confession et d'enterrer des fuseaux. Les vôtres, Gulda, vous serviront à gagner le ciel.

Dès le lendemain Gulda commença ses leçons. Barbe Uttman n'était pas sans quelque inquiétude de voir une luthérienne vivre si près de ses filles, mais Gertrude était en mesure de la rassurer, et les appréhensions de la mère de famille se dissipèrent lorsqu'elle entendit Gulda dire à ses élèves : Avant de travailler, prions la sainte Vierge et sainte Anne, patronne des dentellières.

Bientôt les sept petites filles passèrent plusieurs heures chaque jour assises autour de Gulda, et tenant sur leurs genoux de petits carreaux de bois garnis de drap vert, qu'Étienne leur avait faits, et où elles attachaient avec mille épingles les mailles de leurs dentelles. Afin d'alléger le travail, Gulda leur chantait ces interminables ballades flamandes que l'on appelle alors "chansons de toile," et les fillettes, au refrain, mêlaient leurs voix fraîches à la sienne. Gertrude ne se lassait pas de les entendre. L'été, on travaillait dans le jardin, l'hiver, dans la chambre Saint-Julien, transformée en ouvroir. Barbe prenait plaisir aux progrès de ses filles et voulut aussi apprendre à faire la dentelle au fuseau. À sa fête, la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, elle parut à l'église parée de l'ouvrage de ses filles, et toutes ses amies et voisines admirèrent ses dentelles. Bientôt d'autres jeunes filles prièrent Gulda de les faire admettre chez Barbe Uttman et de leur donner des leçons. Gulda, redevenue bonne catholique, n'inspirait plus de défiance à personne, et l'affection qu'on lui témoignait, la riante jeunesse sans cesse groupée autour d'elle, avaient rendu à la pauvre exilée sinon le bonheur, au moins la paix. La vieille Gertrude mourut. Pendant sa maladie, qui fut longue, Gulda la soigna comme une sœur l'eût fait. Elle se désolait de la voir s'en aller. Gertrude lui dit peu d'heures avant de mourir :

— Vous me remplacerez, Gulda. Ne quittez jamais madame ni les enfants. Aimez-les comme je les aimais. Ils sont si bons ! Je prévois qu'ils auront besoin d'aide. Ils n'ont connu jusqu'ici que la prospérité. Les malheurs viendront. C'est alors que vous pourrez leur rendre le bien qu'ils vous ont fait.

Gertrude ne se trompait pas. Trois années après l'arrivée de Gulda, un éboulement effroyable, arrivé par bonheur un dimanche, alors que les ouvriers étaient à l'église, détruisit la mine de Conrad Uttmann.

Il fallut bien des années et des travaux fort coûteux pour rouvrir de nouvelles galeries, et toute la fortune du maître mineur s'y engloutit. Ses fils, plus tard, réparèrent ce désastre, mais bien avant que les flancs de la montagne d'Annaberg eussent recommencé à livrer leurs trésors, les filles du mineur, devenues d'habiles dentellières, avaient offert à l'Électrice de Saxe un voile en point de Bruxelles ouvré de leurs mains, et Barbe Uttmann et Gulda, ayant rassemblé et formé un grand nombre d'apprenties, enrichissaient la Saxe d'une nouvelle et florissante industrie. Elles vécurent toutes deux jusqu'en 1875. Gulda fut oubliée, mais sa charitable protectrice ne l'est pas, et dans le cimetière d'Annaberg, un monument moderne qui a remplacé l'ancien tombeau de Barbe Uttmann porte cette inscription :

Ci-gît Barbe Uttmann, décédée le 14 janvier 1575. Elle créa l'industrie dentellière dans les montagnes du Harz dont elle devint ainsi la bienfaitrice.

J.-O. LAVERGNE.

— Maman, pourquoi qu'il pleut ?
— C'est pour faire pousser les légumes et les fruits.

— Alors pourquoi qu'il pleut dans les rues ?
Répondez donc à cela !

LE CRIME DES FEMMES

VII

PÈRE ET FILLE

(Suite)

En quittant Solange, elle se sentit complètement assombrie. Elle qui excitait l'envie de Louise, sentait à son tour de la jalousie. Qu'étaient son luxe moderne près de l'opulence héréditaire de son amie ? Que valaient ses petits tableaux à côté de Léonard qu'elle avait vu, des plafonds du Primaticcio et de la vierge de Murillo qui lui avait souri ? Ah ! elle aurait beau faire, jamais elle n'occuperait le premier rang ; si haut qu'elle montât l'échelle de la fortune, elle trouverait quelqu'un au-dessus d'elle. Cette Solange était-elle plus jolie ? Non, sans doute, et cependant quel mariage, quelle situation ! et puis, on l'appelait "madame la comtesse." Augustine rentra chez son père, ne se sentant pas le courage de faire d'autres visites. Elle apprit que M. Meillac donnait audience à une misérable femme, accompagnée de plusieurs petits enfants.

— Tous vagabonds et mendiants, dit Marguerite ; et quand on pense, ajouta la servante, que monsieur plaide plus facilement pour les gueux que pour les riches. On n'a pas idée d'un avocat pareil. Il y a trois mois, un monsieur, très-bien dans les affaires, me remit deux louis pour l'introduire dans le cabinet de consultation ; je refusai, et le lendemain il acceptait celle de l'adversaire qui ne possédait pas un sou vaillant. Est-ce un procédé d'avocat, je vous le demande ? Dans le quartier, on me dit souvent : "Votre maître roule sur l'or !" Je me tais, par respect pour la maison, mais je gage que monsieur n'a pas cinquante mille francs d'économie. Vous devriez bien tâcher, madame, de le convertir à de meilleurs principes !

Augustine ne répondit pas et haussa légèrement les épaules. Elle rentra dans sa chambre, et presque au même moment, la pauvre dont Marguerite lui avait parlé traversa le couloir. Elle avait les yeux gonflés de larmes, et s'efforçait d'étouffer ses sanglots en écoutant les consolantes paroles de M. Meillac.

— Voyez-vous, monsieur, disait-elle, il m'a ruinée, il m'a battue, mais c'est égal, il faut me le rendre ; c'est mon mari. Ce que Dieu a joint, les hommes ne sauraient le désunir.

— Je ferai ce que je pourrai, pauvre femme. — Il n'est pas méchant, non pas méchant, je vous le jure. Mais la vanité lui monte à la tête, comme si les pauvres devaient avoir de la vanité. C'est par vanité qu'il a voulu s'établir à son compte ; par vanité qu'il invitait ses amis au cabaret ; par vanité qu'il fait tant de sottises, aboutissant à la honte et cotoyant l'infamie. Mais il se corrigera, je vous le promets en son nom.

M. Meillac glissa deux louis dans la main de la malheureuse. Après son départ, il devint soucieux. Il se demanda s'il n'était pas temps de lancer à tous les vents de la publicité, un livre traitant la question brûlante du luxe. Il le sentait germer en lui, flamboyant comme une arme, réfléchi comme une page de la grande histoire humanitaire.

L'arrivée de madame Courcy l'arracha un instant à ses préoccupations. Le père prima le philosophe pendant tout le temps du repas. Mais après que l'avocat et sa fille furent rentrés dans le petit salon, tandis que la femme du manufacturier racontait la série de ses visites et faisait de vivants portraits d'Aurélié, de Louise et de Solange, le cadre restreint de M. Meillac s'agrandit subitement.

Ses personnages prirent une apparence pour ainsi dire matérielle. Il les voyait, il conversait avec eux. Il montait tous les échelons de la société, allant de la chiffonnière à l'ouvrière, de celle-ci à la marchande, de la marchande à la femme du petit employé, puis à celle du grand personnage dépendant d'une administration, enfin à la femme riche elle-même, puisque Augustine, son Augustine, pouvait encore envier quelque chose.

— Oui, j'en vie quelque chose, dit Augustine ; mais ce quelque chose s'achète, et je l'acquerrai à n'importe quel prix.

— Qu'achèteras-tu donc ?
— Un vieil hôtel et une galerie de tableaux.
— Et le titre que tu jalouses.
— Vous oubliez les fiels allemands, mon père.
— Pauvre enfant ! dit M. Meillac, en es-tu là ?

Quoi, parce que tu as été la compagne de classe d'une noble jeune fille devenue comtesse de Maisonfort, tu rougiras du nom de ton mari, nom plébéien, anobli par vingt-cinq ans de labeur, de charité, de grandeur d'âme ! Tu préférerais mettre sur tes cartes de visite l'appellation d'un vieux burg démantelé, penchant sur les bords du Rhin, que de l'entendre annoncer, avec un juste orgueil, comme la compagne d'un homme dont la signature fait foi et dont la parole vaut la signature ! Oh ! ne répète pas cette parole impie, Augustine, elle me troublerait dans le présent et m'alarmerait pour l'avenir. Ne sauras-tu donc jamais te contenter de ce que le Seigneur t'envoie ! Enfant, tu brisas ta première poupée de carton, afin d'obtenir une poupée de bois articulée ; après celle-ci, tu en exigeas une en peau rose ; elle fut remplacée par une quatrième dont la figure de cire jouait la nature, et dont tu pouvais soigner les cheveux blonds, et puis, comme les autres, elle fut négligée, abandonnée, il fallait une poupée di-

sant : papa et maman, comme un phoque de foire.

— "J'ai deviné un grand nombre des souffrances malades de ta jeunesse ; j'ai feint souvent de ne point comprendre, afin de t'en guérir ; je devais mille précautions à ton ignorance de la vie, à ta naïveté d'enfant ; mais tu es femme, mais tu réponds non-seulement de la vie, mais de l'honneur d'un homme, tu entreras dans une voie difficile qui peut devenir périlleuse. Tu hasarderas d'abord ton bonheur, tremble d'y laisser ta considération. Combien en ai-je vu de ces naufrages parisiens ! Que de noms honorés, célèbres, honnêtes, se sont trouvés en pâture à la curiosité du public, exposés à la lapidation des petits journaux, par la faute seule de la femme ! Dieu sait si je t'aime, Augustine ; mais Dieu sait aussi qu'à aucune époque de ma vie, je ne me suis éloigné de la vérité et de la justice. Tu dois le bonheur, le calme, la joie, l'honorabilité du foyer, la famille heureuse et sauvegardée à l'homme qui t'a donné l'opulence. Et si jamais tu attentais à ces trésors plus sacrés mille fois que les billets de banque enfermés dans ta caisse, tu ne trouveras pas seulement en moi le père affligé, mais le juge prêt à condamner et à maudire.

— Oh ! père ! père ! s'écria Augustine.
— Pardon, mon enfant, je m'emporte et j'ai tort. Mais à qui la faute ? Qui a émis ces bizarres idées sur la famille, la société, le bonheur, la noblesse ? Je suis un vieux pilote, je sais d'où souffle habituellement les vents contraires : enfin, j'ai plaidé beaucoup de procès en séparation dans ma vie. Triste chose, mon enfant, et qui nous communique une redoutable expérience. Je ne doute pas de toi, je n'en veux pas douter. Tu ne parlais pas alors sous l'inspiration de ton cœur, n'est-ce pas ?

Augustine se jeta dans les bras de son père, et M. Meillac crut trouver dans cette caresse, une franchise qui le rasséna.

VIII.

DEUX FÊTES.

Deux mois se sont passés depuis le voyage de madame Courcy. Elle est revenue aux Haussois, grisée de plaisir, affolée de toilette, mais en même temps un peu lasse des veilles prolongées des premières représentations finissant à l'aurore. Aspirant au repos par excès de fatigue, elle s'est tout doucement plongée dans la tranquillité de la campagne, comme un voyageur harassé se jette dans un bain tiède.

En arrivant, elle trouva son mari plus tendre que jamais, et la fabrique marchant avec la même régularité. Framboisine a eu le temps d'user sa robe de soie gris perle, et Marielle porte avec une grande aisance une toilette bien coupée. Elle ondule ses cheveux et dérobe à demi-pleins les flacons d'essence de sa maîtresse. Plus d'une fille d'ouvrier, suivant l'exemple de Marielle, ajoute des rubans à son bonnet de linges et change son premier costume, un peu morave, mais si chaste et sayant si bien aux frais visages.

La machine de Paul Barthier s'achève ; elle donnera une notable amélioration dans la maison, et aidera à réaliser de grands bénéfices.

Augustine va souvent aux Saulaies, car Lory ne quitte plus sa chaise longue. Nous disons qu'elle va souvent, ce mot est relatif ; madame Augustine garde de nombreuses et clandestines occupations aux Haussois. Elle a demandé à M. Courcy le bâtiment abandonné, composé seulement d'un rez-de-chaussée ; elle a prié, en outre, qu'un crédit supplémentaire lui fût alloué, et ce mot a bien fait rire M. Courcy, qui n'administre plus ses revenus et permet à sa femme de les dépenser à sa guise.

Un jour, Augustine a présenté à son mari deux jeunes hommes en lui disant :

— M. Albert Tocanier, architecte ; M. Gustave Thiébaud, peintre.

M. Courcy a voulu hasarder une question, et Augustine s'est jetée à son cou en disant :

— Ne m'interroge pas, c'est une surprise !

Il faut que la surprise soit importante, car le peintre et l'architecte passent un grand mois à la manufacture.

Ils habitent un pavillon et sont servis chez eux ; des ouvriers travaillent sous leurs ordres ; des colis énormes arrivent de Paris. M. Courcy commence à s'inquiéter de la surprise ménagée par sa femme ; mais Augustine a de si gentilles façons de lui imposer silence qu'il hoche la tête et s'en va.

Les lettres pleuvent aux Haussois.

Un soir, Augustine dit à son mari :

— Ben ! nous aurons quelques invités demain.

— Je me trouvais bien de ma solitude. Que ta volonté se fasse.

— Nous garderons ces invités quelques jours.

— Comme tu voudras ; qui sont-ils ?

— Madame de Gasandy, madame et mademoiselle de Mirande, M. Godefroy Haineau et le vieux et aimable M. Moisson.

— Il me semble que tu réunis là des personnes peu accoutumées à se trouver ensemble.

— Sois tranquille, elles s'entendront.

Ce qu'Augustine ne veut pas dire à M. Courcy, c'est que les invités doivent être les acteurs de la comédie que l'on doit jouer au théâtre des Haussois.

Le secret n'a pas été trahi. M. Courcy sait que l'on conspire, mais il veut si absolument plaire à sa femme, qu'il ne fait aucune tentative pour deviner ce qui se prépare.

— Un matin, le domestique des Saulais accourt le visage bouleversé, et demande à parler à Augustine.

— Ah ! madame, dit-il, venez à la maison, madame Lory se meurt, et M. Paul pleure comme un enfant.

Augustine comprend ce qui se passe, mais elle ne saurait s'éloigner ce jour-là. Elle attend les visiteurs de Paris, ses amis de province, ses voisins de campagne.

Laissera-t-elle pourtant Lory entre la vie et la mort, et Paul sans consolation dans ce moment suprême ? Sans doute elle hérite Lory, mais que peut-elle pour la soulager ? La crise qui se prépare ne se couronnera-t-elle point par un indicible bonheur ? Elle cherche le moyen de concilier son amitié pour Lory et ses devoirs de maîtresse de maison.

Tandis qu'elle délibère sur ce qu'elle fera, M. Courcy entre, et Augustine lui dit rapidement :

— Partez tout de suite pour les Saulaies, mon ami, allez sans moi, près de Paul Parthier et de sa femme ; ma présence est indispensable à la maison. Ne manquez pas de revenir pour l'heure du dîner.

Benjamin Courcy reçoit un choc au cœur : quoi de plus précieux que de soulager nos amis dans la douleur ; quoi de plus doux que de pleurer avec eux ! Et, d'ailleurs, la cause de l'angoisse de Paul n'est-elle point sacrée ? Cette pauvre femme qui se tord dans des douleurs indicibles, n'est-elle pas un objet de pitié et de vénération ? Ne traverse-t-elle point la phase la plus difficile de la mission de l'épouse ? M. Courcy éprouve une peine cruelle, comparable à celle d'un homme qui, croyant posséder un diamant d'une pureté sans tache, y découvrirait une paille. La pensée qui lui traverse l'esprit est rapide, douloureuse comme une blessure. Il est presque effrayé des soupçons qui s'éveillent en lui. Une minute lui suffit pour le faire douter de l'affection et du dévouement de sa femme. Il se retourne vers elle pour lui adresser une muette prière, mais elle le devine en répétant :

— "Vite, mon ami, partez vite."

M. Courcy suit le domestique.

Pendant que son mari gagne les Saulaies, Augustine jette un dernier coup d'œil sur la salle de spectacle, dont l'inauguration fera époque dans les fastes du gouvernement ; elle répète le rôle qu'elle doit jouer. Peu à peu, et avec une exactitude basée sur celle du chemin de fer, les invités arrivent. On remise les voitures, on s'installe, on déboucle les malles, on en tire des toilettes admirables et "inédites" comme des poèmes. Cinq heures sonnent ; le salon est plein. On rit, on cause ; une jeune femme joue un motif de danse au piano. Le premier son de la cloche du dîner se fait entendre, puis le second ; au troisième seulement, M. Courcy, dont sa femme essaie d'atténuer l'inexactitude, entre dans le salon, pâle, défat et sous le coup d'une impression profonde.

Le premier regard jeté sur la réunion parée et joyeuse qui l'attend, semble étonné ; le second, adressé à sa femme, contient un amer reproche.

Mais Augustine prend subitement un bouquet dans une vaste corbeille, et le présente en souriant à son mari. Les invités l'imitent, et un chœur de voix amicales répète :

— "Nous fêtons votre anniversaire !"

Ce mot distend le cœur de M. Courcy. Il baise les doigts de sa femme, comme s'il lui demandait pardon de l'avoir calomniée dans son âme. Tout à l'heure il l'accusait d'insensibilité, il lui reprochait d'avoir abandonné son amie, mais le motif qui l'avait retenue était son absolue. Elle songeait à lui ; comme elle l'aimait et quelle réparation il lui devait pour l'avoir mal jugée !

Quoiqu'il plaignît sincèrement madame Barthier, et que sa situation lui inspirât même des inquiétudes, le poids le plus lourd se trouvait enlevé de la poitrine du manufacturier. Il lutta contre sa tristesse afin de ne point paraître au-dessous de la bonne humeur de ses hôtes, et, quand on passa dans la salle à manger resplendissante de cristaux, embaumée de fleurs, malgré la saison, M. Courcy subit l'influence de cette fête dont il était l'âme.

Le dîner finit à neuf heures. Augustine donna un ordre, les portes du vestibule s'ouvrirent, et l'on aperçut, rangés sur deux lignes, les ouvriers de la fabrique suivis de leurs femmes et de leurs enfants. Le nom de M. Courcy, accompagné de mille souhaits de bonheur, s'éleva de la foule, et le fabricant serra quelques-unes des rudes mains qui lui tendaient des fleurs. Alors il aperçut la façade du bâtiment mystérieux subitement illuminée ; guidé par sa femme, il s'avança, et les deux battants de la porte s'ouvrirent comme par magie. M. Courcy se trouva dans une salle de spectacle en miniature. Rien n'y manquait : ni les loges élégantes, ni les fauteuils d'orchestre, ni le parterre, ni les galeries. En une minute, la salle fut remplie par les invités de la maison, puis par les ouvriers. La musique de la ville voisine joua une ouverture, le rideau se leva, et un prologue de circonstance fut applaudi par toutes les mains.

Le rideau retomba, on allait jouer la comédie.

Augustine avait choisi *Gabrielle*, cette idylle de la vie de famille, cette peinture poignante des imprudences de la femme, de ses tentations, de ses remords. Ce rôle lui plaisait par ses côtés romanesques ; elle le disait bien d'instincts ; les révoltes de Gabrielle contre la vie paisible, son mépris pour les travaux patients du chef de famille furent traduits avec une vérité acerbe.

Quand Gabrielle, fatiguée de voir son mari chercher le Code dans son salon, lui dit avec humeur :

N'apportez plus ici vos vilains livres gras. Et chez vous, je vous jure, on n'y touchera pas !

elle rendit le dédain de la femme de l'avocat avec une intonation si juste, qu'on battit des mains.

M. Courcy n'applaudissait pas, ne souriait pas.

Le choix de cette pièce cadrait mal avec les événements de la journée.

Il retrouva ses doutes, puis, avec le coup d'œil du négociant, il supputa la valeur de cette bonbonnière qu'on lui offrait pour sa fête, et dont il aurait à solder le total. Rien ne se précisa dans son esprit, mais, soudainement, la pensée de Paul et de Lory lui pressa le cœur comme une main de fer. Il était au spectacle, regardant Gabrielle, qui jouait avec Stéphane un terrible jeu de l'amour, et ses amis se débattaient dans l'angoisse, et la mort étrennait peut-être une jeune femme dans ses mains décharnées, près de son jeune mari, réduit à maudire son impuissance.

M. Courcy quitta la salle pendant l'entr'acte et ne reparut plus.

Il traversa la cour avec une rapidité fiévreuse et s'élança sur le chemin des Saulaies.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Salut aux blessés

Tableau de M. Detaille

Le combat a cessé.

Du haut d'une éminence où s'est groupé tout son état-major, un général interroge encore de sa lorgnette les lieux lointains de la fusillade qui finit ; dans le sentier voisin vient à passer une colonne de prisonniers escortés par quelques cavaliers, le sabre ou le mousquet au poing ; les malheureux vont à pied, la tête basse, l'œil résigné ; celui-ci porte le bras en écharpe, celui-là à la tête enveloppée de linges ensanglantés ; d'autres fument philosophiquement leur longue pipe de porcelaine ; ce sont des vaincus, des soldats malheureux, des ennemis désarmés, non des lâches. Et, suivant l'exemple de leurs chefs, officiers et soldats de l'état-major français portent la main à leur képi pour saluer les blessés qui passent.

Unité de composition et de coloration, précision merveilleuse du dessin, fini du détail, harmonie de l'ensemble, il n'y a qu'à louer ici sans l'ombre d'une restriction ; l'émotion, pour être contenue, n'en est pas moins vive et poignante.

L'attentat d'Anagni

Tableau de M. Albert Maignan

On se rappelle le tableau de M. Maignan, qui figurait avec distinction au dernier Salon : à la tête d'une troupe de reîtres, Sciarra-Colonna s'est introduit dans l'église où s'est réfugié Boniface VIII ; les moines qui entouraient le pontife se sont sauvés de tous côtés : nous en apercevons encore deux qui s'enfuient éperdus en levant les mains au ciel ou en se cachant la tête. Seul, Boniface est demeuré, et debout, en haut de l'escalier de pierre qui conduit à un petit autel, il s'est retourné ferme et menaçant. Sciarra-Colonna, qui sent l'hésitation de ses compagnons en face du vieillard désarmé, calme et inaccessible à la peur, s'arrête à son tour et la somme d'abdiquer et de se rendre à discrétion.

Tel est le sujet du tableau, auquel on a reproché d'être tout en hauteur, mais que l'artiste a justement conçu en ce sens pour résumer tout l'effet dans la figure du pape, superbe de caractère et d'intrépide majesté.

— L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Mirac*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.



L'ATTENTAT D'ANAGNI

D'APRÈS LE TABLEAU DE M. ALBERT MAIGNAN. (Salon de 1877.)

FAITS DIVERS

—Le rappel de la loi de faillite a été voté au Sénat des Etats-Unis. La division a été de 206 pour et 39 contre.

—On dit que dans le haut de l'Outaouais, par suite du manque d'eau, plus de deux millions de pieds de bois de service sont arrêtés et l'on ne sait quand on pourra en opérer la descente.

—Le catalogue officiel constate qu'il y a 515 articles de provenance canadienne à l'Exposition de Paris. Il sont répartis comme suit : Ontario, 338 ; Québec, 114 ; Nouvelle-Ecosse, 27 ; Ile du Prince-Edouard, 24 ; Nouveau-Brunswick, 8 ; Manitoba, 3, et Colombie anglaise, 1.

ST.-CONSTANT.—Le 23 avril dernier, il a été trouvé sur la terre de M. Alexandre Barbeau, un nid d'ortolans, et les petits qui s'étaient envolés ne purent être attrapés qu'avec peine. Ce fait, au commencement de la saison, est assez singulier pour mériter une mention spéciale.

—Nous avons reçu le numéro-prospectus d'un nouveau journal publié à Québec sous le titre de : Le Bulletin. Il s'occupera exclusivement de commerce, de marine et de finance. C'est le seul journal de ce genre qui se publie en langue française au Canada. Nous lui souhaitons succès et prospérité.

—La compagnie du Grand-Tronc a publié son rapport à Londres, le 19 d'avril 1878. Il appert que les opérations du semestre accusent un revenu net de £256,000. Pendant le semestre correspondant de l'année dernière, le revenu net fut de £177,000, avec des charges extraordinaires pour des réparations et des renouvellements du chemin et du roulant s'élevant à 66,000 £.

—Le moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans, consiste dans une ride à la partie supérieure de la paupière ; ainsi chaque année il se produit une ride nouvelle. Cette découverte est d'autant plus importante, qu'elle permet de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où, jusqu'à ce jour, le maquignonnage avait beau jeu.

—La commission du centenaire des Etats-Unis, pour reconnaître dignement les services rendus par les commissaires canadiens à l'Exposition de Philadelphie, l'hon. Letellier de Saint-Just, le lieutenant-gouverneur de Québec ; l'hon. M. Penny et M. D. McDougall, de Berlin, a adressé à chacun de ces fessisseurs une médaille en bronze dont l'exécution est magnifique, avec une lettre dans laquelle la commission reconnaît, en termes élogieux, l'aide donnée par eux en rapport avec l'Exposition du centenaire.

—La dernière malle d'Islande apporte la nouvelle d'une éruption volcanique du mont Hécla. Plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à Reyjavik, le 27 février, à 5 heures après-midi. Elles augmentèrent en intensité jusque vers 8 heures du soir, causant beaucoup d'excitation, de frayeur et d'alarme dans la population, mais ne faisant aucun dommage sérieux. A 8 heures, une gigantesque colonne de flammes apparut tout-coup sur le sommet de l'Hécla. Elle s'éleva dans les airs à une hauteur double de la hauteur de la montagne. Le 22 mars, l'éruption durait encore, mais avec moins de violence.

—Un journal d'Ontario dit que, mercredi dernier, pendant un orage qui a éclaté sur la ville de Toronto, un météore a passé à travers le bureau du gérant de la gare du chemin de fer Northern, est entré par une fenêtre ouverte, a passé à travers un treillis en fil de fer, a traversé deux portes ouvertes et s'est arrêté dans une salle où il a fait explosion. Il y avait plusieurs personnes dans les salles en ce moment, et cette apparition inusitée a causé un étonnement facile à deviner. Le météore, qui avait environ deux pouces de diamètre, a suivi une ligne horizontale : il avait l'apparence d'une flamme brillante et son explosion n'a été suivie d'aucune fumée ni odeur.

UNE MERVEILLE.—Il doit être fait prochainement, à la gare de Marseille, une expérience d'un moyen ingénieux proposé pour prévenir les accidents de chemins de fer.

Le moyen consiste en un miroir électrique qui serait placé dans toutes les gares et sur lequel se reproduit tout le mouvement de la ligne.

Par suite de cette combinaison, les chefs de stations pourraient voir, à un demi-millimètre près, à quel point de la ligne se trouve le train parti de leur gare.

Ce miroir est extrêmement curieux : on y verra circuler, monter, descendre, se croiser tous les trains sur un parcours de 100 kilomètres.

Tous les accidents qui sont les résultats des avances et des retards des trains pourront ainsi être désormais prévenus.

L'AGE DES BÊTES.—Nous offrons aux lecteurs les données suivantes sur l'âge des bêtes :

Le renard vit de 14 à 16 ans ; l'ours, 20 ans ; le lion, de 50 à 60 ans ; le chien, le loup, environ 20 ans ; l'échourel, le lapin et le lièvre, de 8 à 9 ans ; le rhinocéros ne vit que 25 ans, mais on prétend que l'éléphant atteint parfois 300 et 400 ans, surtout si l'histoire d'Alexandre le Grand est véridique : il consacra au soleil un éléphant qu'il nomma Ajax ; il le mit en liberté après lui avoir attaché une inscription ; la légende dit qu'on trouva l'animal 350 ans plus tard. Si non é vero...! Le cheval atteint 30 ans en moyenne ; la vache, 25 ; le porc, 20

ans ; ... et l'homme, lorsqu'il ne commet pas de sottises, la moyenne de 60 ans.

LES CROCODILES DANS LA LOUISIANE.—Le *Pionnier de l'Assomption*, Louisiane, dont on peut croire la parole, car il demeure sur les lieux, rapporte qu'en sa paroisse, l'année dernière, on a tué environ 9,000 crocodiles ou caïmans.

Et chaque peau a été vendue à raison de 75 sous.

Le crocodile est donc bon à quelque chose. Son huile sert, sa peau fait des bottes, et sa queue, au besoin, quand l'animal est petit, se mange.

Le crocodile a été ainsi nommé, de deux mots grecs, parce qu'il *cratint*, dit-on, la vue ou l'odeur du safran.

Pourquoi ? Nous n'en savons rien, et lui non plus.

Mais les crocodiles sont innombrables en Louisiane. En portant leur nombre à 500,000, nous ne sommes pas au-dessus de la vérité, et nous pensons que les bayous, les rivières et les lacs de la Louisiane ont assez de crocodiles pour chausser et botter convenablement toutes les armées de la Russie, de la Turquie, de l'Allemagne et du monde entier.

FÊTE DE PAQUES.—La fête de Pâques, qui tombait l'année dernière le 1er avril, a été reculée cette année jusqu'au 21. C'est un retard de 13 jours sur la date moyenne ordinaire ; jamais, depuis l'adoption du calendrier grégorien, cette fête n'a été célébrée à une échéance aussi éloignée. En voici l'explication : Les conciles ont décidé que la Pâque des chrétiens aurait lieu, chaque année, le premier dimanche suivant la pleine lune qui arrive après l'équinoxe de printemps. Cette année, l'équinoxe arrive deux jours après la pleine lune de mars, ce qui fait, suivant la règle canonique, que c'est celle d'avril qui détermine la date de la fête de Pâques.

L'année dernière, le soleil passait à l'équinoxe le printemps deux jours avant le plein de la lune de mars. Il en résulte que, par suite d'une différence de quatre jours, la durée de la pleine lune de mars en produit une de près de vingt dans l'échéance de la Pâque.

En 1886, cette fête tombera plus tard encore, toujours d'après le calendrier grégorien ; elle aura lieu le 25 avril. Cette limite extrême ne reparaitra plus avant l'année 2043.

ÉCHOS DE PARIS

Un petit drame parisien : Il y a quelque temps, Mme T....., demeurant rue d'Angoulême, 70, en ouvrant sa porte, ne fut pas peu surprise de trouver sur le palier un joli petit bébé. Elle le prit dans ses bras ; sa petite figure était glacée par le froid. Elle le réchauffa pendant qu'elle faisait prévenir le commissaire de police.

Sous les langes, on trouva ces lignes tracées d'une main tremblante :

“ Avant de me séparer de ce cher petit être, j'ai longtemps lutté, soutenu par un espoir qui s'est évanoui aujourd'hui. Je n'ai plus la force de vivre. Je recommande mon enfant à celui ou à celle qui le trouvera. Il aura un mois le 18 ; il s'appelle Henry-Victor.

“ Que Dieu le protège.”

On regarda le petit ; il souriait.

—Maman ! s'écriaient les cinq enfants de Mme T..... garde-le ; nous le soignons bien.

Et, comme si Dieu avait exaucé les prières de la pauvre mère, une veuve, Mme Friand, arriva en ce moment.

—Je l'adopte, dit-elle.

Toutes les formalités d'usage furent remplies le jour même, et le soir, Mme Friand réunissait à sa table, comme pour un baptême, ses meilleurs amis.

Le souvenir de la pauvre mère, qui avait peut-être cessé de vivre, troubla un peu cette petite fête de famille.

L'amour des voyages.

Deux voyageurs prenaient place, il y a quelques jours, dans un compartiment du train qui part de la gare du Nord, à dix heures du matin. Dans ce compartiment se trouvait un gamin à mine éveillé, frais, rose, portant en bandoulière un carton d'écolier, et qui passait de temps en temps sa tête nue à travers les vasistas, pour regarder au dehors, comme s'il eût attendu avec impatience le départ.

Enfin, le train partit, à la grande satisfaction de l'enfant. Tout d'abord les deux voyageurs gardèrent le silence, chacun d'eux supposant que l'autre était le père du petit-garçon. Mais, peu à peu, l'un d'eux lia conversation avec lui, et, tout en causant, apprit, à sa grande stupéfaction,

que l'enfant était monté seul dans le train. “ Il allait, disait-il, en Belgique, souhaiter la fête à sa tante. Il ajouta qu'il n'avait ni billet ni argent, qu'il s'était tout simplement faulé dans la foule.”

Le voyageur s'empressa de faire part de ce qu'il venait d'apprendre à son compagnon, M. F....., ancien officier, qui, à son tour, fit causer l'enfant. Celui-ci répéta ce qu'il venait de dire, en ajoutant avec une naïve confiance, “ qu'il se débrouillerait bien une fois arrivé en Belgique.”

On arrivait à Creil ; sans perdre une minute, les deux messieurs informèrent le chef de gare de ce qui se passait. On fit descendre le petit garçon, et il fut décidé qu'on allait le renvoyer à Paris par le premier train. En attendant, on l'interrogea. Il déclara se nommer Paul Guichard, âgé de six ans, et parut vivement contrarié à l'idée de renoncer à son voyage.

Paul Guichard a été ramené à Paris par un employé auquel on a remis 10 francs 50, produit d'une collecte faite entre les voyageurs du train. On a dû s'occuper de suite de rechercher sa famille, qui se désole peut-être de son équipée.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 115: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; N. P. Sorel ; V. R. Gagnon, H. M. et Z. Delaunais, Québec ; A. C., Saint-Jean ; M. Toupin, J. L. P., S. Lafrenaiie, P. O. Giroux et T. Lafrenière, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke.

M. J. W. SHAW, Montréal.—Veuillez accepter nos plus sincères remerciements pour vos intéressantes communications.

Le grand match annuel d'Échecs entre les deux célèbres Universités d'Oxford et de Cambridge a eu lieu le 11 avril, dans les salons du Saint George Chess Club. La palme est restée à l'Université de Cambridge.

La lutte par correspondance entre Saint-Petersbourg et Moscou, dont nous avons parlé il y a quelque temps, a été commencée le 12 de février. Les deux parties se jouent simultanément ; le P du R deux pas est obligatoire pour le premier coup des deux côtés ; trois jours sont accordés pour chaque réponse. Le 11 mars, il avait déjà été fait sept coups dans l'une des deux parties, et 9 dans l'autre. Le grand nombre de coups faits s'explique par la raison qu'on a quelquefois envoyé, outre la réponse, le coup suivant, en prévision d'un certain coup, ce qui est aisé à prévoir au commencement des parties.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS. XX.

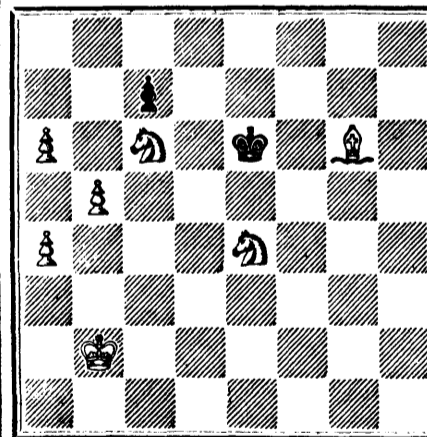
Ne laissez jamais vos Pièces sans défense, comme des sentinelles perdues, dans le jeu de l'ennemi.

Stratégie raisonnée.

PROBLÈME No. 117.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 115.

- Blancs. 1 C 3e R. 2 C 5e F R, échec et mat. (A) 2 C pr. T, échec et mat. (B) 2 C fait échec et mat. Noirs. 1 R pr. T (A) 1 T 1er F D, éch. (B) 1 Ad libitum.

30ÈME PARTIE

Curieuse petite partie jouée il y a quelque temps au Cercle des Échecs de Saint-Petersbourg. (Otez le C D pour les Blancs.)

- (Début de fantaisie.) Blancs. M. SCHIFFERS. 1 P 4e R. 2 C 3e F R. 3 F 4e F D. 4 F pr. P, échec. 5 C 5e R, échec. 6 D 4e C R, échec. 7 D 5e F R, échec. 8 D 5e D, échec et mat. Noirs. UN AMATEUR. 1 P 3e T R. 2 P 3e T D (a). 3 P 4e C D. 4 R pr. F. 5 R 3e R. 6 R pr. C. 7 R 3e D.

(a) Sans aucun doute, voulant dérouter son adversaire de la connaissance des débuts.

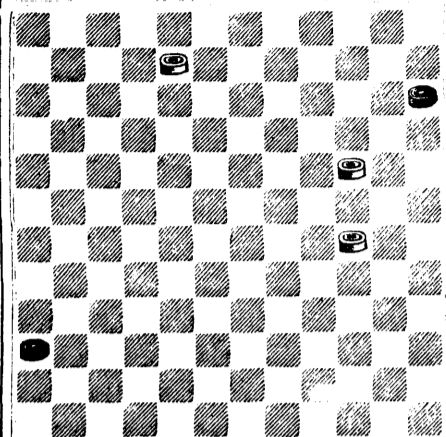
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 123

Nous publions de nouveau ce problème, parce qu'il s'est glissé une erreur dans le dernier numéro qui le rendait introuvable.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 122

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, Les Blancs jouent et gagnent, Solutions justes du Problème No. 122. Lists names and scores for various players.

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

NAISSANCES

- A Kingston, le 26 avril, l'épouse de Zotique Prevost, 6cr., marchand, un fils. A Montréal, le 27 avril dernier, l'épouse de Georges Joliceur, 6cr., marchand, un fils.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods in Montreal on May 3, 1878. Includes categories like Farine, GRAINS, LÉGUMES, LAITERIE, VOLAILLES, GIBIERS, and VIANDES.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

